

MEMBRES D'ONG DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOUI

Deux Espagnols et une Italienne enlevés à Tindouf

PAGE 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1405 Lundi 24 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOUAD KADIR :



«L'arrivée
d'Halilhodzic
nous a libérés»

Page 16

RÉFORMES POLITIQUES

PT ET FLN : TIRS CROISES

Le Parti des travailleurs de Louisa Hanoune ne rate pas une occasion, ces derniers jours, de s'attaquer au FLN qu'elle accuse de vouloir saborder les réformes initiées par le président de la République.

Lire en page 3



SUITE À UN PUISSANT SÉISME



Entre 500 et 1.000 morts en Turquie

La terre a tremblé hier au nord-est de la Turquie dans une région proche de la frontière iranienne. Le séisme de magnitude 7,3 sur l'échelle de Richter a causé des morts et provoqué des dégâts considérables. Selon le centre de

sismologie turc, il y aurait entre 500 et 1.000 morts, un bilan qui semble provisoire. L'épicentre a été localisée à 35 km de la ville de Van et à une profondeur de cinq kilomètres.

PAGE 24

DES STATISTIQUES ALARMANTS



Un Algérien sur trois atteint d'hypertension artérielle

PAGE 4

LIBYE

L'après-Kadhafi et les réels risques de chaos



PAGE 7

Repères

200

cas de myopathies, maladies neuromusculaires provoquant une dégénérescence du tissu musculaire, ont été recensés dans la wilaya de Sétif, a indiqué samedi le responsable d'une association locale de lutte contre cette maladie.

10.000

agriculteurs ont été recensés dans la wilaya de Jijel entre 1997 et fin 2010, a-t-on appris samedi des responsables de la Chambre d'agriculture de la wilaya.

13

personnes ont péri dans le naufrage, jeudi soir, d'un navire iranien de soutien logistique pétrolier dans le Golfe, a rapporté le site internet de la télévision d'Etat citant un nouveau bilan.

Le RND réunit ses cadres le 28 octobre prochain



Le bureau national du Rassemblement national démocratique (RND) a décidé d'organiser, les 28 et 29 octobre, une rencontre nationale des secrétaires de wilayas du parti pour évaluer l'organisation au niveau des bases et entamer les préparatifs pour les prochaines échéances, selon une déclaration, du porte-parole officiel du parti.

Lors d'une réunion présidée par le secrétaire général du RND, M. Ahmed Ouyahia, le bureau national a également décidé d'organiser des sorties sur le terrain "pour la sensibilisation et la mobilisation dans le cadre des réformes politiques et pour l'explication du message du parti et de ses positions aux bases militantes", a indiqué la même source.

La réunion a été consacrée "à l'examen des derniers développements sur la scène nationale et à la coordination des positions du parti concernant les projets de lois proposés dans le cadre des réformes politiques, "initiées par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Le bureau national a salué, dans ce sens, la participation "positive" du groupe parlementaire du RND et son respect des orientations données par le SG du parti lors de la dernière réunion qui l'a regroupé avec les membres des deux groupes parlementaires, ainsi que le niveau des interventions des députés lors des sessions consacrées au débat de ces projets de lois.

Les réformes vues par le MSP

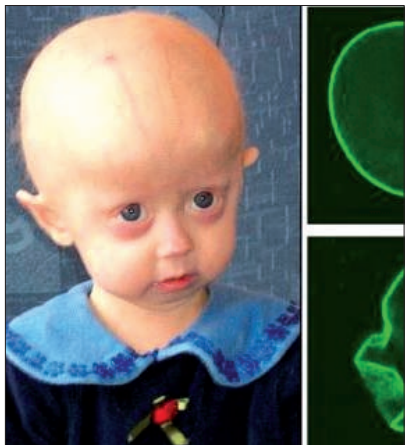
Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a appelé, samedi à Alger, par la voix de son président M. Bouguerra Soltani, à conférer "un caractère global, sérieux et profond" aux réformes politiques initiées par le président de la République pour assurer leur aboutissement. Intervenant lors de la séance de clôture du colloque national sous le thème "Réformes : réalité et perspectives" organisé par le MSP, M. Soltani a précisé que les positions de son mouvement concernant les réformes sont "claires" quant à "la nécessité de conférer un caractère global, sérieux et profond aux réformes politiques qui doivent être liées à la prospérité sociale".

Il a, en outre, appelé à saisir le temps qui reste "pour mener les réformes à bout" tout en mettant en garde contre "le fait de leur donner un caractère partisan".

M. Soltani a ajouté que son mouvement "ne veut pas accompagner les réformes mais veut y être un acteur actif", soulignant qu'il "existe une volonté politique ferme d'aller loin avec ces réformes". Mais, le débat politique, a-t-il dit, "a dévié et s'est transformé en mesures purement techniques". M. Soltani a affirmé que 2012 "sera un tournant décisif" dans le processus des réformes politiques, appelant à la nécessité d'une révision de la "méthodologie" de ces réformes pour parvenir à "l'édification d'institutions fortes".



Un dépistage pour les maladies héréditaires



La présidente de l'Association pour le développement de la recherche sur les maladies neurogénétiques (ADRMN), Mme Salima Assami, a souligné, samedi à Alger, l'impératif de dépistage précoce de certaines maladies affectant le système nerveux en vue de leur prise en charge à temps. Intervenant lors de la 10e Journée de neurogénétique, Mme Assami, également chef d'unité "Maladies neurologiques infantiles" au CHU Mustapha Pacha a souligné que certaines maladies affectant le système nerveux étaient dues aux mariages consanguins, d'où la nécessité d'un dépistage précoce en vue de définir rapidement les gènes à l'origine de l'atteinte de ces maladies.

Concernant les maladies neuromusculaires telles les amyotrophies spinales, la spécialiste a précisé que ces dernières pouvaient être dépistées au niveau des laboratoires relevant des grands hôpitaux. La maladie de Parkinson liée essentiellement au facteur âge peut se manifester dans certains cas chez des patients relativement jeunes. Mme Assami a qualifié les maladies affectant le système nerveux de "lourdes", notamment chez les familles ayant plusieurs enfants malades. Elle a également cité certaines maladies telles que la myopathie.



Google envisagerait une offre d'achat sur Yahoo!



Le groupe internet américain Google envisagerait une offre d'achat sur son concurrent Yahoo!, a indiqué samedi le Wall Street Journal.

«Google a discuté avec au moins deux sociétés de capital-investissement de la possibilité que celles-ci l'aident à financer un accord pour acheter le cœur de métier de Yahoo!», écrit le journal sur son site internet, citant "une personne au courant de la situation".

Google n'a eu que des entretiens "liminaires" sur le sujet et pourrait "finir par abandonner l'idée d'une offre sur Yahoo!", ajoute le quotidien.

Yahoo! n'a plus de P-DG depuis le départ début septembre de Carol Bartz, congédiée abruptement par le conseil d'administration du groupe qui lui reprochait, notamment, de ne pas avoir fait progresser suffisamment le chiffre d'affaires et les parts de marchés publicitaires.

Yahoo! est actuellement visé par une offre de rachat présentée par le groupe internet chinois Alibaba, dont il est le plus grand actionnaire.

Il filme le soleil de minuit



Si le time-lapse est aujourd'hui à la mode, il y a cependant des décors naturels qui se prêtent à merveille à ce genre d'exercice. Comme par exemple les contrées sauvages de l'Islande - un pays où le soleil de minuit ne descend jamais plus bas que l'horizon. Un phénomène qui a permis à Joe Capra de réaliser un merveilleux film, capturant à cette occasion plus de 38.000 images à l'aide de sa caméra.

Filmant des paysages tout bonnement somptueux, le réalisateur s'est astreint durant 17 jours à capturer les moindres mouvements de la nature environnante afin de nous les retranscrire ici dans un court-métrage plein de grâce. Phénomène naturel ayant lieu au nord du Cercle Arctique, le soleil de minuit déploie ici ses derniers rayons lumineux pour enchanter un film tout simplement magique.

ELLE ESTIME QUE LE FLN A LÂCHÉ LE PRÉSIDENT

La grande solitude de Louisa Hanoune

Le Parti des travailleurs de Louisa Hanoune ne rate pas une occasion, ces derniers jours, pour s'attaquer au parti du FLN qu'elle accuse de vouloir saborder les réformes initiées par le président de la République.

PAR LARBI GRAÏNE

Questions logiques : Qui soutient le chef de l'Etat et les réformes politiques actuelles ? Apparemment c'est le PT, lui, le parti d'opposition. Qui s'oppose au Président ? Apparemment, c'est le FLN, membre de la coalition présidentielle, et dont, de surcroît, le président d'honneur n'est autre que le président de la République. Comment on en est arrivé à cette alchimie politique dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle a inversé les rôles ? La porte-parole du PT, du reste, ne manque pas d'arguments puisque les faits qu'elle dénonce sont tirés de la réalité. Les députés de la formation d'Abdelaziz



Louisa Hanoune, SG du Parti des travailleurs.

Belkhadem se sont avérés les pires détracteurs du projet de loi relatif au régime électoral. A l'APN, ils ont rejeté avec acharnement la disposition prévoyant la démission trois mois avant la tenue des élections des ministres postulant à un mandat électif. Ils se sont aussi montrés les plus hostiles au renforcement de la représentativité des femmes au niveau des assemblées élues en refusant de valider la proposition du gouvernement de consacrer dans les listes électorales un quota de 30% pour l'élément féminin. Les partisans de Belkhadem ont tout fait pour ramener ce

quota à 20 %. Face à la pression du FLN, on a vu comment Tayeb Belaïz, ministre de la Justice, a insisté pour que la proposition du gouvernement soit prise en compte. Enfonçant le clou, le FLN a rejeté la disposition de la loi électorale qui déchoit de son mandat tout élu ayant quitté volontairement en cours de mandat le parti politique sous l'égide duquel il a été élu pour aller rejoindre un autre.

Du reste, Louisa Hanoune s'en était déjà prise, auparavant, au même FLN lorsque celui-ci avait empêché l'abrogation de la disposition de loi de finances relative à l'importation de la friperie allant jusqu'à heurter de front les entreprises algériennes du textile et les sections UGTA restées encore combatives. On le voit, cette simple énumération des faits suffit amplement à donner raison à la porte-parole du PT. Le FLN a eu, certes, par le passé, l'habitude de s'opposer aux révisions des lois mais cela n'a jamais été perçu comme une défiance par rapport à l'Exécutif. La nouveauté réside dans le fait que cette fois-ci, les réformes proposées sont censées être celles initiées par le président de la République. Dans ce cas, ce

qui est attendu des partis de la coalition, c'est qu'ils donnent leur onction aux projets présidentiels et ce, sans faire trop de philosophie. Mais les élus FLN, voire quelques-uns des autres partis de la coalition, ont fait comme si de rien n'était, en faisant semblant de s'adonner à l'exercice démocratique. Hanoune voit dans cette attitude des députés FLN et même de certains du MSP et du RND l'expression de «contradictions» avec leurs directions respectives. Selon elle, ces agissements «visent à réduire les réformes décidées par le Président à un simple lifting politique». Tout compte fait, c'est Madame Hanoune qui défendrait le mieux le programme des réformes initiées par le président de la République. «On se pose la question : est-ce que cette alliance appuie le Président ou non ?», s'interroge-t-elle. Tout se passe comme si la porte-parole du PT confirmait, ainsi, son statut de membre de la coalition présidentielle mais sans en faire partie. L'opposition du PT repose sur cet art particulier de jouer avec les contraires. Elle peut, ainsi, sympathiser avec l'UGTA, puis dénoncer la Tripartite qui s'est rangée du côté du patronat.

L. G

RÉFORMES POLITIQUES

Alliance présidentielle : prémices d'un divorce ?

PAR KAMAL HAMED

Rien ne va plus au sein de l'alliance présidentielle tant les divergences sont devenues monnaie courante. Les trois partis politiques formant ce bloc, à savoir le FLN, le RND et le MSP, n'arrivent plus à accorder leurs violons. Ces divergences, qui sont un secret de polichinelle, sont désormais étalées sur la place publique puisque les responsables des trois partis n'hésitent plus à adresser des critiques à leurs alliés. De manière ouverte ou voilée, ces attaques, qui tournent essentiellement autour des réformes politiques initiées par le président de la République, sont allées se multipliant ces derniers temps. D'ailleurs, pas plus tard qu'hier, l'hémicycle de l'APN a connu un épisode de cette «guéguerre» larvée qui oppose les membres de l'alliance présidentielle. En effet, le porte-parole du RND, Miloud Chorfi, qui assume aussi la charge de chef de groupe parlementaire de ce parti politique, a fait clairement allusion, hier, à cette guéguerre. «Au RND, nous avons été interpellés par certaines interventions de certains partis de l'alliance présidentielle», a-t-il, en effet, indiqué lors de son intervention devant l'APN au débat portant sur le projet de loi de finances 2012. Miloud Chorfi, qui intervenait en sa qualité de chef du groupe parlementaire du RND, a, ensuite, posé une question lourde de sens : «Est-ce que ces interventions sont juste l'expression d'une surenchère politique ou des prémices d'un divorce à l'horizon ?».

Chorfi, qui a fait cette déclaration juste après avoir terminé la lecture de son intervention devant ses pairs, fait donc explicitement référence aux deux autres partis de l'alliance, et notamment le FLN. Décidément, c'est la démarche de l'ex-parti unique qui semble troubler ses alliés au sein de l'alliance présidentielle, puisque même le MSP n'a pas manqué d'égrotigner le parti d'Abdelaziz Belkhadem. «Il y a des partis qui veulent détourner les réformes politiques et les vider de leurs

substances» a, en effet, indiqué, à ce titre, le chef du groupe parlementaire de ce mouvement islamiste, Naâmane Laouar, dans son intervention.

Ce membre du bureau politique du MSP n'a pas cité ces partis, mais les présents ont vite compris que c'est le FLN qui est visé par ces propos. Ce, d'autant que la veille, c'est-à-dire samedi, le président du mouvement, Aboudjerra Soltani, a explicitement demandé au président de la République d'ouvrir une enquête pour identifier la partie qui a été à l'origine de l'annulation de l'alinéa d'un article du projet du code électoral qui obligeait les ministres à démissionner trois mois avant toute élection s'ils veulent présenter leur candidature.

Le FLN, qui a estimé que cette disposition tendant à obliger le ministre à démissionner trois mois avant les élections le visait directement, a, alors, actionné ses députés au niveau de la commission des affaires juridiques de l'APN en vue de faire barrage à cette disposition énoncée dans l'article 93, en l'annulant carrément, ce qui fut fait, d'ailleurs, soulevant ainsi l'ire du MSP, notamment qui, lui, était favorable au maintien de cette disposition. Abdelaziz Belkhadem avait, pour rappel, déclaré il y a quelques jours, que cette disposition n'a pas été débattue au niveau du Conseil des ministres.

D'où son opposition et celle, par ricochet, de son parti. Un autre projet de loi relatif à l'élargissement de la représentativité de femmes au sein des assemblées élues a été source de divergence au sein de l'alliance présidentielle. En effet, contrairement au RND, le FLN s'est opposé au quota de 30% attribué aux femmes par le projet de loi en question. Majoritaire au sein de la commission des affaires juridiques, le vieux parti a ramené ce taux à seulement 20% alors que le RND plaide ouvertement pour le maintien du quota initial. Ahmed Ouyahia, le secrétaire général du RND, a instruit les députés du parti pour voter les projets de loi élaborés par le gouvernement sans y introduire d'a-

mendments. C'est dire combien les réformes politiques sont en train d'attiser les divergences au sein de l'alliance présidentielle. Des divergences qui pourraient même provoquer l'implosion de ce groupe

politique, car, la déclaration de Miloud Chorfi qui intervient au lendemain d'une réunion du bureau national du RND, est vraiment lourde de sens.

K. H.

SOUS LA PLUME

Tirs croisés

PAR SORAYA HAKIM

La passionaria du PT qui n'a pas la langue dans sa poche - un trait de caractère qu'on lui connaît bien, et c'est une qualité - tire à boulets rouges sur le vieux parti qui fait dans la désobéissance dans les propositions de réformes en débat au Parlement.

Aujourd'hui, Belkhadem, qui semble faire un virage à 180 degrés, il faut bien en convenir, se voit

accusé par le PT de torpiller les réformes du président Abdelaziz Bouteflika, lui qui, par le passé, a toujours été la voix de son maître. Le FLN se racle la gorge à

propos des réformes et, en premier lieu, celles du quota des femmes qui chagrinent beaucoup les députés. Ces messieurs ont débattu à ne plus en finir et ont décidé de ramener le quota de 33% à 20% et font apparaître au grand jour leur misogynie Paroles de femmes ! Mais la réforme, dont le premier responsable de l'ex-parti unique est allergique, c'est bien la loi qui oblige les ministres à démissionner trois mois avant les législatives. Un os qui

est resté en travers de la gorge des ministres-députés. Une disposition qu'ils n'ont pas eu de mal à bloquer la jugeant anticonstitutionnelle. Sauf qu'il y a beaucoup de choses qui sont inconstitutionnelles mais, comme dit le vieil adage, il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir. Le PT, qui réclame à cor et à cri et depuis belle lurette, la dissolution

de l'actuelle Assemblée nationale, ne prend pas de gants pour dénoncer les pratiques antidémocratiques du FLN qui se croit au-dessus des lois. La dame du PT n'est pas de caractère à se laisser faire devant «l'obscurantisme». Il n'y a pas que ces griefs auxquels la trotskyste fait référence ; elle s'interroge aussi sur la fiabilité de l'Alliance présidentielle qui est émaillée, ces derniers temps, par des duels intra-muros. Elle relève les contradictions et demande au Président d'arbitrer. Un écheveau difficile à démêler pour le chef de l'Etat qui ose sûrement espérer que son ministre-conseiller revienne à de meilleurs sentiments.

S. H.

88% DE TAUX DE SUIVI POUR LA GRÈVE DES CORPS COMMUNS DE L'EDUCATION

Sit-in, demain, devant l'APN

La grève à laquelle a appelé, hier, la Coordination nationale des corps communs et travailleurs professionnels de l'Education nationale, affiliée au Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), a été suivie à hauteur de 88% à l'échelle nationale, selon Abdelkrim Aït Hamouda, chargé de communication dudit syndicat.

PAR MOKRANE CHEBBINE

« **L**a grève a été massivement suivie à l'est du pays, et moyennement à l'ouest, notamment dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Relizane », a-t-il

VACCINATION ANTIGRIPPALE Plus d'1 million de doses livrées

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a livré plus de un million de doses de vaccin antigrippal (Vaxigrip) aux structures hospitalières et aux grossistes des 48 wilayas du pays. Les responsables de l'IPA affirment que toutes les dispositions ont été prises pour assurer une bonne campagne de vaccination qui a débuté le 16 octobre dernier. Toujours selon notre source, le coût du vaccin antigrippal s'élève à 566,85 DA. Les 60.000 doses du vaccin antigrippal pédiatrique sont en cours de livraison pour les structures sanitaires. De ce fait, le fournisseur Sanofi Pasteur a livré la totalité de sa commande. De gros efforts ont été déployés par l'IPA pour rattraper le retard accusé dans les démarches d'acquisition des vaccins contre la grippe saisonnière. Pour rappel, l'Algérie a commandé 2.060.000 doses dont 1,5 million monodoses, 500.000 multidoses et 60.000 vaccins pédiatriques. Les deux géants mondiaux de l'industrie pharmaceutique, le français Sanofi Pasteur, et le britannique GSK, ont été sélectionnés par l'IPA pour approvisionner le marché du vaccin antigrippal. 60% du marché d'un million cinq cent mille monodoses a été attribué à Sanofi Pasteur et 40% à GSK. Les 500.000 multidoses ont été cédées à 50% chacun. Les 60.000 doses pédiatriques ont été attribuées à Sanofi Pasteur, seul fournisseur de cette forme de vaccin. Les chiffres de l'OMS montrent l'ampleur des dégâts occasionnés annuellement par la grippe saisonnière et ses complications parfois mortelles. Chaque année, elle tue environ 250.000 à 500.000 personnes. Les épidémies de grippe sont un fardeau économique considérable en termes de dépenses en soins, de pertes de jours travaillés en entreprise ou à l'école, ainsi que des pertes de productivité de main-d'œuvre. Le virus de la grippe est très contagieux et se répand facilement d'une personne à une autre via de minuscules gouttelettes projetées dans l'air en toussant ou éternuant. Le virus peut aussi se répandre par contact avec des surfaces infectées. La moitié des personnes infectées par la grippe ne développent aucun symptôme classique mais peuvent, toutefois, infecter les autres pendant 5 à 10 jours.



Siège de l'Assemblée populaire nationale.

précisé, affirmant au passage que le taux de suivi est appelé à augmenter, certaines wilayas n'étant pas encore comptabilisées, faute d'informations, à l'instar de Laghouat, «la grève a été plus ou moins suivie, et nous avons constaté plusieurs cantines à l'arrêt, il y a même certains établissements fermés, à l'image du lycée El-Mokrani de Ben Aknoun», a poursuivi notre interlocuteur.

Ce dernier annoncera, par ailleurs, la

poursuite du mouvement de grève, avec en prime l'organisation, aujourd'hui, de rassemblements devant les directions de l'éducation nationale à travers les différentes wilayas du pays. Au troisième jour de la grève des corps communs et travailleurs professionnels de l'Education, soit demain, un rassemblement est prévu devant le siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans la capitale, a affirmé le chargé de communication du SNTE. A

INDISPONIBILITÉ DES PLAQUETTES DE SANG DANS LES HÔPITAUX

L'autre calvaire des cancéreux

PAR AHMED BOUARABA

Même si le don de sang commence à être de plus en plus ancré dans les mœurs des citoyens, celui des plaquettes, destinées principalement pour les personnes atteintes du cancer, reste très insuffisant d'autant que leur durée de vie ne dépasse pas les cinq jours. Outre cela, les groupes sanguins négatifs restent, également, insuffisants. Une insuffisance due principalement à la rareté de ces qualités de sang dans la nature. C'est ce qu'a déclaré, hier à Alger, le Dr Kahina Souami de l'Agence nationale de sang (ADS).

Animant une conférence au centre de presse d'El Moudjahid, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des don-

neurs de sang, qui coïncide avec le 25 octobre, M. Souami dira que «le don de sang est en hausse en Algérie». Toutefois, a-t-elle déploré, «les groupes négatifs sont insuffisants. Les plaquettes aussi restent insuffisantes, surtout que leur durée de vie est de 5 jours». Kahina Souami a, dans ce contexte, expliqué que la technique d'extraction des plaquettes est compliquée. La conférencière a, à cette occasion, affirmé que 12 centres de transfusion sanguine seront incessamment réceptionnés dans plusieurs wilayas du pays, à savoir Alger, Oran, Tizi-Ouzou, Sidi Belabbès, Constantine, Djelfa, Bouira et autres. Un autre programme, allant de 2010 jusqu'à 2014, prévoit également la réception de 12 autres centres de transfusion sanguine, a-t-elle annoncé. Grosso modo, «l'Algérie

dispose de 230 structures de transfusion sanguine», a-t-elle indiqué, et de poursuivre que «le programme de don de sang a, depuis son lancement en 1996, atteint 80%». De son côté, le président de la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), Kaddour Gharbi a indiqué que «le nombre des donneurs de sang permanents a atteint 95.000 donneurs en 2011». Rien que pour le mois sacré de ramadhan, s'est-il réjoui, «40.000 Algériens ont donné un peu de leur sang». Kaddour Gharbi a, pour sa part, noté que «le nombre des donneurs permanents a progressé». M. Gharbi a, sur un autre plan, plaidé pour le statut d'utilité publique. Un statut permettant à la FADS d'être représentative à l'échelle nationale qu'au niveau international.

A. B.

DES STATISTIQUES ALARMANTS

Un Algérien sur trois atteint d'hypertension artérielle

PAR OURIDA AÏT ALI

Le 9e congrès de la Société algérienne de l'hypertension artérielle (SAHA) s'est tenu les 22 et 23 octobre, à Alger, avec la participation, cette année, de la Société européenne et française d'hypertension artérielle ainsi que le Club des cardiologues du sport. Lors de ces deux journées scientifiques et d'informations continues, plusieurs experts dans le domaine ont présenté des communications relatives à cette pathologie. En tout état de cause, les spécialistes insistent sur la prévention à long terme de cette pathologie, véritable problème de santé publique.

Lors de son intervention, le Professeur Mohamed Tahmi, secrétaire général de la Société algérienne de cardiologie et de l'hypertension artérielle et chef de service du centre de cardiologie au CHU de Tizi-Ouzou, présentera d'abord des chiffres alarmants. Il dira : «La prévalence de l'hypertension artérielle est de 35% en Algérie chez la population qui dépasse 18 ans. Cela donne 7 millions d'hypertendus en Algérie ; une personne sur trois souffre de cette pathologie. Cette prévalence est à peu près la même que dans

les pays occidentaux et, surtout, dans les pays émergents. Ces chiffres sont malheureusement énormes.» Le spécialiste considère cela comme un véritable problème de santé publique. Car, dira-t-il, «mal soignée, cette pathologie souvent sournoise évolue en quelques années et ce, dans les 70% vers les maladies cardio-vasculaires et rénales. D'autant plus que 52% des malades ignorent qu'ils souffrent de cette maladie».

Evoquant le traitement de l'hypertension artérielle, il soulignera : «Cette pathologie est traitée par des moyens médicamenteux et aussi avec des moyens non médicamenteux.» Pour cela, l'expert insiste sur le changement de mode de vie. «Nous sommes une société qui a gagné 20 à 30 kg en 20 ans. L'Algérien des années 1960 n'est pas identique à celui des années 2010.» Et de continuer : «Aujourd'hui, les moyens modernes ont fait malheureusement de l'homme un véritable sédentaire : voiture, bus, ascenseur, télécommande... Donc, il faut revenir à une activité physique régulière dès son jeune âge ; commencer par encourager nos enfants à pratiquer du sport.» L'alimentation actuelle : fast-food, consommation rapide à l'extérieur

causent, également, un grand problème pour la population. Par ailleurs, le Professeur recommande une alimentation plus saine, celle de nos grands parents. «Notre alimentation est déséquilibrée. On consomme beaucoup de gras, beaucoup de sucre, beaucoup de sel. Ainsi, lorsqu'on s'expose à ce genre d'alimentation, au bout de 20 ans, c'est l'hécatombe. C'est ce qu'on appelle les 20 ans d'exposition : excès de sucre, de sel, de gras et manque d'activité physique. Ce mode de vie entraîne quelques années après l'hypertension artérielle.» Selon le spécialiste, cette maladie est malheureusement de plus en plus précoce chez les enfants jeunes, et c'est ce qui explique un peu cette morbi-mortalité. Pour conclure, le Pr Tahmi réitère ses propos et conseille de revenir au mode de vie d'antan avec une alimentation équilibrée basée sur beaucoup de fruits et de légumes en réduisant l'apport de graisse, particulièrement animale, ne pas fumer ; une activité physique : ce sont, là, les seuls moyens pour combattre ce fléau qui représente un véritable problème de santé publique.

O. A. A.

MEMBRES D'ONG DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOUI

Deux Espagnols et une Italienne enlevés à Tindouf

Trois membres d'ONG européennes, deux Espagnols et une Italienne, ont été enlevés lors d'une attaque perpétrée par des terroristes dans la nuit de samedi à dimanche dans les camps de réfugiés sahraouis, a indiqué, hier, le ministère sahraoui de l'Information dans un communiqué.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Il s'agit des Espagnols Aino Frenandez Coin, membre de l'Association des amis du peuple sahraoui en Estrémadure (Espagne), d'Enrico Gonyalons, membre de l'ONG espagnole MUNUPA, et de l'Italien Rossella Urnu, membre de l'ONG italienne CCISPP, a précisé le ministère, qui ajoute que l'enlèvement a eu lieu à 23h54. "Les ravisseurs, qui se sont infiltrés à partir du territoire malien, ont attaqué les sièges des deux ONG et enlevé trois ressortissants européens, en utilisant une voiture tout-terrain et des armes à feu", selon la même source. Les terroristes ont repris le même chemin par lequel ils sont venus,



Les Européens, cible privilégiée des groupes terroristes.

précise encore le communiqué. "L'un des otages, l'Espagnol Enrico Gonyalons, serait blessé, ainsi que l'un des gardes sahraouis", souligne le communiqué. Le gouvernement sahraoui, qui a condamné "fermement" cet "acte criminel", a pris toutes les mesures pour "poursuivre les ravisseurs", a affirmé le ministère. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, a confirmé, hier, l'enlèvement de ces trois ressortissants étrangers. "Je confirme l'information mais je préfère m'abstenir, pour le moment, de tout commentaire en attendant de disposer d'éléments d'information vérifiés sur les ravisseurs ainsi que sur leurs motiva-

tions", a-t-il précisé. A présent, tous les regards sont braqués vers Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), deux jours

seulement suite à une offensive de l'armée mauritanienne contre un camp de terroristes dans la forêt de Wagadou. Selon les médias espagnols, les otages seraient deux femmes et un homme. Les coopérants espagnols enlevés sont Ainhoa Fernandez de Rincon, originaire d'Extrémadure, dans le sud-ouest de l'Espagne et membre de l'Association des amis du peuple sahraoui d'Extrémadure, et Enric Gonyalons, originaire de Majorque aux Baléares, membre de l'association Mundabat. «Plusieurs coups de feu ont été entendus, il y a eu deux blessés et trois personnes ont été emmenées, Ainhoa, notre représentante là-bas, une Italienne et aussi un garçon qui a été blessé», a déclaré à la radio Cadena Ser un représentant de l'Association de coopérants d'Extrémadure, Antonio Rios.

L. B.

Front polsario : «Toutes les mesures prises pour libérer les otages»

Le Front Polisario a pris "toutes les mesures" pour libérer "sains et saufs" les trois européens enlevés dans la nuit de samedi à dimanche dans les camps de réfugiés sahraouis, a indiqué le directeur de la sécurité sahraoui, Mohamed Akiek, cité par l'agence sahraouie d'information, SPS. M. Akiek a affirmé que "les services de sécurité sahraouis poursuivent les ravisseurs non

encore identifiés" et que le Front Polisario a pris "toutes les mesures pour libérer les otages sains et saufs". Il a souligné, en outre, que "la sécurité autour des humanitaires étrangers a été renforcée", précisant que le gouvernement sahraoui a informé des faits les ambassades d'Italie et d'Espagne à Alger et maintenait le contact avec ces chancelleries.

LUTTE ANTITERRORISTE

La réunion algéro-britannique s'ouvre aujourd'hui

La troisième réunion du groupe bilatéral de contact algéro-britannique dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et les questions de sécurité connexes se tiendra, aujourd'hui et mardi, à Alger.

Le groupe de contact, mis en place il y a deux années, est un mécanisme de concertation et de dialogue informel qui permet aux deux pays d'échanger leurs vues et

analyses sur nombre de questions liées à la lutte antiterroriste et sa projection sur leur environnement régional et international.

Il vise, également, la recherche des voies et moyens susceptibles d'impulser la coopération bilatérale en ce domaine dans ses dimensions politique, diplomatique, judiciaire, financière et d'assistance technique.

La délégation algérienne est dirigée par

M. Kamel Rezzag Bara, conseiller auprès du président de la République, coordinateur du groupe interministériel chargé de l'action extérieur dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

Le major-général, Robin Searby, conseiller du Premier Ministre britannique en matière de lutte contre le terrorisme pour l'Afrique du Nord et la région du Sahel, conduit la délégation britannique aux

travaux de ce groupe qui seront sanctionnés par la signature d'un procès-verbal.

R. N.

RELATIONS ALGÉRO-AMÉRICAINES

Jeffrey D. Feltman reçu par Bouteflika

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier à Alger, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, Jeffrey D. Feltman.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

AMBASSADEURS ALGÉRIENS EN CHARGE DES AFFAIRES MULTILATÉRALES

Les orientations de Medelci

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a procédé dimanche au siège du ministère, à l'ouverture d'un séminaire auquel ont été conviés les ambassadeurs d'Algérie en charge des affaires multilatérales.

Le séminaire permettra aux participants

d'examiner "en profondeur" les questions de politique et de sécurité internationales ainsi que les questions économiques et financières internationales, en particulier la problématique du dialogue Nord-Sud et Sud-Sud dans la perspective de la présidence algérienne du Groupe des 77 et de la

Chine. L'Algérie a été élue, en septembre dernier à New York lors de la 66e session de l'assemblée générale de l'Onu, pour assurer la présidence du Groupe des 77 et de la Chine pour l'année 2012.

APS

RENTREE UNIVERSITAIRE 2011-2012

D'importants moyens déployés, selon Harraoubia

PAR INES AMROUDE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia, a indiqué, dimanche à Alger, que les établissements de l'enseignement supérieur ont accueilli à la rentrée universitaire 2011-2012, plus de 237.000 étudiants totalisant 1.247.000 étudiants inscrits tous cycles et types de formation confondus.

M. Harraoubia a indiqué, à l'ouverture de la conférence nationale des recteurs des universités et directeurs d'établissements universitaires sur la rentrée universitaire, que le secteur de l'enseignement supérieur a consacré pour la prise en charge de ce nombre, dont 237.955 nouveaux étudi-

ants, 127.000 places physiques portant la capacité d'accueil à 1.400.000 places pédagogiques. Concernant les structures d'hébergement, le secteur a réceptionné, selon le ministre, 85.000 nouveaux lits et 6 restaurants universitaires situés dans les blocs pédagogiques pour atteindre une capacité globale de 600.000 lits.

Outre les efforts déployés au niveau des structures pédagogiques et structures d'hébergement, le secteur a arrêté une série de mesures en vue d'améliorer la formation supérieure et le rendement du système universitaire et asseoir les bases de la bonne gestion des établissements. M. Harraoubia a rappelé, à ce propos, que la carte de la formation a été étendue pour les différents

cycles de l'enseignement supérieur. Ainsi, cette rentrée a connu l'ouverture de 525 offres de formation en licence, 727 autres en master et 214 en doctorat. Le réseau universitaire a connu, lui aussi, un élargissement après l'ouverture d'une nouvelle Ecole normale supérieure à Laghouat, le lancement de l'Ecole nationale de gestion de la formation supérieure et la création de deux centres universitaires à Tindouf et à Tipaza. Il a, d'autre part, tenu à préciser que la couverture globale de l'enseignement supérieur sera finalisée l'an prochain à travers la wilaya d'Illizi qui sera dotée d'un centre universitaire.

L'encadrement pédagogique s'est doté, quant à lui, de 8.400 nouveaux postes

budgétaires dont 5.670 postes pour renforcer l'encadrement pédagogique et 2.730 postes destinés à l'administration et l'encadrement technique et des services.

Par ailleurs, la conférence nationale a porté sur l'évaluation de la rentrée universitaire actuelle dans ses différents aspects liés à l'enseignement, la recherche, l'encadrement, la documentation et les capacités d'exploitation pédagogique et des services. La rencontre s'est intéressée, également, à un nombre de mesures visant la mise à jour d'un nombre d'indices de référence dans les domaines de gestion pédagogique et l'amélioration des performances de l'administration universitaire.

I. A.

SECTEUR INDUSTRIEL

Un moyen de relancer l'économie nationale

Le secteur industriel national recèle un potentiel de croissance non négligeable, susceptible de réduire les importations et revaloriser son rôle dans le développement de l'économie nationale, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohammed Benmeradi, rapporte l'APS.

PAR INES AMROUDE

La revalorisation de la part de l'industrie dans le produit intérieur brut (PIB), l'augmentation de la production des secteurs industriels, la création de 200.000 PME et la mise à niveau de 20.000 autres PME, sont "les défis que nous devons relever d'ici à 2014", a rappelé M. Benmeradi.

Le ministre s'exprimait lors du lancement d'un premier cycle d'ateliers, consacré à la gestion des connaissances au sein des entreprises industrielles, en collaboration avec des experts de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Selon le ministre, l'atteinte de ces objectifs sur les plans qualitatif et quantitatif devrait permettre au secteur de l'industrie "de prendre le relais des investissements financés par l'Etat et assurer l'essentiel de la croissance de notre économie".

Acet effet, le ministre a appelé les entreprises algériennes à mettre en place les systèmes organisationnels et les dispositifs



L'entreprise publique au service de l'économie nationale.

idoines qui "contribueront à améliorer leurs performances et à participer ainsi à la diversification de l'économie nationale".

M. Benmeradi a réaffirmé, à cette occasion, la volonté du ministère à accompagner les entreprises dans leurs actions de mise à

niveau sur les plans technologique et technique ainsi que dans la gestion de l'information et des savoirs.

L'objectif de cette journée de formation, a-t-il relevé, est de mettre en place "les dispositifs qui assurent la capitalisation des connaissances au sein de nos entreprises".

Il s'agit, également, de "placer l'élément humain au centre de la gestion de l'entreprise", a-t-il ajouté.

Soulignant l'importance des dispositifs qui concourent à donner plus de transparence et d'efficacité à la gestion des entreprises, le ministre a indiqué qu'un "code de gouvernance" de l'entreprise a été élaboré par le ministère et fera l'objet d'une large diffusion.

Il est prévu aussi l'implantation de cellules de veille dans une première phase au sein de 12 grandes entreprises publiques et la mise en place de dispositifs d'efficacité énergétique au sein de deux cimenteries relevant du Groupe industriel du ciment d'Algérie (GICA), a précisé M. Benmeradi.

Interrogé sur la participation de l'OIT à cet atelier, Mme Maria Crisetti-Largilière, directrice du bureau de l'organisation à Alger, a relevé que cette collaboration avec l'Algérie "vise à mettre en place des dispositifs sur le management de connaissances afin de permettre leur transfert aux nouvelles recrues, dans le but de garder le niveau de compétitivité de l'entreprise".

Plusieurs ministères ont manifesté l'intention de collaborer avec l'OIT pour "identifier les outils de gestion des connaissances en direction des entreprises et des différentes institutions", a-t-elle précisé.

I. A.

A FIN SEPTEMBRE 2011

Hausse de 4% du rythme d'inflation annuelle

PAR RYAD EL HADI

Le rythme d'inflation annuel poursuivait sa tendance haussière au 3e trimestre 2011 avec une progression de 4% en septembre, contre 3,8% en août dernier et 3,6% en juillet, en dépit d'un recul de l'indice des prix à la consommation, du à une baisse de

BOUMERDÈS

Des agents de la commune de Timezrit en grève

Une centaine de travailleurs dans la régie communale de Timezrit, une localité située à l'extrême sud-est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, ont fermé, hier, le siège de l'APC, pour réclamer le paiement de leurs arriérés de salaires des huit derniers mois. Ces employés, qui vivaient dans le dénuement total depuis plusieurs mois, ont procédé, également, à la fermeture du l'école primaire et du dispensaire du chef-lieu pour exprimer leur ras-le-bol. Cette action a été applaudie par d'autres travailleurs qui ont profité l'occasion pour exprimer leur colère contre la dégradation de leur cadre de vie. Ce sont les femmes de ménage de l'école du chef-lieu et les chauffeurs de bus de ramassage scolaire de déclencher, également, une journée de protestation. Hier, la localité était paralysée. La plupart des potaches n'ont pu rejoindre les bancs des établissements scolaires des Issers et de Bordj Menaïel. Sur ce, il est utile de rappeler que la commune de Timezrit ne dispose toujours pas de CEM et d'un lycée. A l'heure où nous mettons sous presse, le siège de l'APC était toujours fermé et le service de l'état civil paralysé.

T. O.

plus de 5% des produits agricoles frais, a indiqué, hier, l'Office national des statistiques (ONS).

L'indice des prix à la consommation a enregistré en septembre dernier une baisse de 0,8% par rapport au mois d'août, soit une baisse plus importante que celle relevée en septembre 2010 (-0,3%), précise l'Office.

Cette baisse de l'indice des prix en septembre, qui intervient après une hausse de 2,1% observée en août, est essentiellement le fait des produits alimentaires dont les prix ont baissé également de 2,1%, résultat d'une chute de 5,9% des prix des produits agricoles frais, selon l'ONS.

En dehors des fruits dont les prix ont augmenté de près de 11% et à un degré moindre les oeufs (1,5%), tous les autres produits ont accusé une baisse. Les plus importantes baisses touchent la viande de poulet (-20%)

et les légumes (-10,5%).

En revanche, les prix des produits agro-alimentaires sont en hausse de 1,3%, les biens manufacturés 0,4%, alors que ceux du secteur des services restent stables durant la même période, précise l'Office.

L'ensemble des produits alimentaires industriels ont connu une hausse. Il s'agit, notamment, des boissons non alcoolisées (+14,7%), les sucres et produits sucrés (+1,1%), le café (+1%) et les huiles et graisses (+0,6%).

Par ailleurs, les prix à la consommation, par rapport à septembre 2010, ont enregistré en septembre 2011 une hausse de 5,13%, avec une progression de 5,70% pour les produits alimentaires, 3,83% pour les produits agricoles frais et 7,26% pour les produits industriels. Les biens manufacturés ont également augmenté de 5,42% en septembre

dernier par rapport au même mois de 2010, ainsi que les services avec une hausse de 3%, indique l'Office.

Pour autant, les prix à la consommation durant les neuf premiers mois de 2011 ont augmenté de 4,3%. Toutes les catégories de produits sont en hausse : 4,15% pour les biens alimentaires, 4,53% pour les produits agricoles frais et 3,84% pour les produits alimentaires industriels.

Les biens manufacturés ont également enregistré une hausse de plus de 5% durant les neuf premiers mois de 2011 par rapport à la même période en 2010, ainsi que les services avec 3,17%, précise l'Office.

En 2010, le taux d'inflation s'était établi à 3,9%, 5,7% en 2009, contre une prévision de 4% pour la fin 2011 et 4% dans le projet de loi de finances 2012, rappelle t-on.

R. E.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

La société civile appelée à s'impliquer

Le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed Seghir Babès, a appelé, hier, depuis Tizi-Ouzou à la participation de tous les représentants de la société civile aux rencontres de concertation sur le développement local regroupant les wilayas du centre-est du pays.

M. Babès a affirmé devant les chefs de l'exécutif des wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdès et Bouira que les rencontres de concertation sur le développement local, organisées par le CNES, constituaient un espace de débat "à ciel ouvert". Il a, ainsi, appelé les trois walis à favoriser la participation à la rencontre du CNES de "tous les citoyens qui désirent exprimer des avis ou faire des propositions susceptibles de contribuer à l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques", indique l'APS. «La rencontre de concertation qui regroupera le 31

octobre à Tizi-Ouzou la société civile des wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira et Boumerdès doit être ouverte à tous. Je veux d'abord rencontrer ceux qui portent des banderoles dans la rue pour écouter leurs préoccupations et attentes", a-t-il précisé, ajoutant que ces rencontres (du CNES, NDLR) doivent être des "espaces de concertation à ciel ouvert".

Le président du CNES a rappelé, par ailleurs, que l'organisation des rencontres de concertation sur le développement local et les attentes des populations est l'une des orientations faites par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, lors du Conseil des ministres du 2 mai dernier.

Ces orientations portent sur la tenue de rencontres de concertations nationales sur le développement local et autour des attentes des citoyens.

«Le Président attend que nous lui transmettions des recommandations à même d'être

intégrées dans le programme national de réformes. Nous allons, tous comme nous sommes, contribuer à cette démarche historique", a-t-il souligné.

M. Babès a précisé, d'autre part, que des rencontres seront tenues à Blida et à Alger avant la seconde phase des concertations nationales sur le développement local, portant sur l'organisation d'assises régionales dans plusieurs wilayas du pays à compter du 15 novembre prochain.

Ces rencontres de concertations seront, a-t-il dit, clôturées par l'organisation avant la fin de l'année d'assises nationales sur le développement local, qui constitueront un moment fort pour exposer et débattre les recommandations collectées par la délégation du CNES qui sillonne le pays depuis le 5 septembre dernier

I. A.

NATURE DU RÉGIME POLITIQUE À METTRE EN PLACE

Les partis politiques tunisiens face à l'histoire

Les Tunisiens ont commencé à voter, hier, pour élire les membres de l'Assemblée constituante dans la première échéance tunisienne depuis la chute du régime de Ben Ali, le 14 janvier dernier, après un soulèvement populaire qui l'a contraint à quitter le pouvoir et le pays.

Une fois élus, les membres de l'Assemblée constituante s'attelleront à l'élaboration de la nouvelle Constitution du pays, à la mise en place d'un nouveau régime politique, à l'organisation des élections présidentielle et législatives et à la restauration de la légitimité des institutions étatiques.

La nature du système de gouvernance et du régime politique à mettre en place en Tunisie à la lumière de la Constitution avait suscité une polémique au sein de la classe politique tunisienne.

Bien que l'ensemble des partis tunisiens (gauche, droite et centre) s'entendent sur les constantes nationales, dont l'identité arabe et islamique, et l'attachement aux principes de liberté et de démocratie, ils divergent sur la nature du système de gouvernance et du régime politique à mettre en place. Le mouvement islamiste Ennahda a plaidé pour un système républicain reposant sur les principes de séparation des pouvoirs et d'indépendance de la justice, l'établissement de relations sociétales sur la base de la citoyenneté, l'attachement au principe d'alternance au pouvoir et le rejet de la violence pour arriver au pouvoir ou y demeurer. Pour le mouvement de Rached



Ghannouchi, la Constitution tunisienne doit reposer sur le droit à la réflexion et à l'expression et permettre de tenir la religion et les lieux de cultes à l'abri de tout dépassement politique.

Le parti du Congrès pour la République a, quant à lui, appelé à la mise en place d'un régime semi-présidentiel reposant sur le principe de séparation des pouvoirs et dans lequel le pouvoir exécutif est réparti entre le président de la République et le Premier ministre. Le parti s'oppose au régime parlementaire. Le parti de l'Alliance républicaine privilégie, quant à lui, le jumelage des régime présidentiel et parlementaire. Le parti estime que ce type de régime est "inéluçtable". Les visions des politiques et des juristes tunisiens se sont axées sur l'adoption du système semi-présidentiel pour éviter à la Tunisie "les risques" qu'elle avait encourus à l'ère du président déchu et les "lacunes" du système parlementaire, en raison de l'existence de partis politiques faibles en Tunisie.

Le président du Mouvement réforma-

teur tunisien, M. Omar Shabou, a indiqué que les Tunisiens ont vécu sous un régime présidentiel où "un seul individu monopolisait l'ensemble des pouvoirs", ajoutant que le régime parlementaire comportait des "risques". Le mouvement se prononce alors pour le régime semi-présidentiel, a-t-il dit. Le Dr. Abdelaziz al Jaziri, politologue tunisien, estime qu'en l'absence d'une "majorité homogène" (idéologiquement et politiquement) et vu que le régime présidentiel n'a réussi qu'aux Etats-Unis, la solution réside dans le régime semi-présidentiel. Cependant, le Mouvement de l'unité populaire, présidé par M. Ahmed ensalah, a plaidé pour le régime politique parlementaire où le pouvoir exécutif est détenu par le gouvernement issu du Parlement et dont la formation est confiée au parti ou à la coalition qui remporte les élections législatives produisant, ainsi, un "équilibre" entre les pouvoirs législatif et exécutif.

Le Parti communiste des travailleurs de M. Hama Al Himami a soutenu le régime

parlementaire, estimant que la Tunisie "avait beaucoup souffert" du régime présidentiel et que tout débat autour du régime présidentiel ou semi-présidentiel "ramène le pays en arrière" Il a, par ailleurs, souligné que l'instauration d'une république démocratique parlementaire passe par l'organisation d'élections locales et régionales et la réorganisation des pouvoirs (législatif, judiciaire et exécutif).

APS

Important taux de participation

Le taux de participation à l'élection de l'Assemblée constituante, hier, en Tunisie "pourrait dépasser les 60%", a estimé le président de la commission électorale (Isie), qui faisait état d'une affluence qui "a dépassé les prévisions de la commission électorale (Isie)". «L'affluence a dépassé toutes les attentes. Le taux de participation pourrait dépasser les 60%", a déclaré le président de l'Isie, M. Kamel Djendoubi dans un point de presse à Tunis.

Dès l'ouverture du scrutin dimanche à 07H00 (06H00 GMT), de longues files d'attente étraient devant les bureaux de vote. M. Djendoubi a fait état de certaines "irrégularités" dans le déroulement de l'élection.

«Certains partis continuent leur campagne et n'ont pas respecté le silence électoral" en vigueur depuis vendredi à minuit, a-t-il noté. Plus de 7 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour l'élection d'une Assemblée Constituante de 217 membres qui sera chargée de rédiger une nouvelle constitution.

Cette élection intervient neuf mois après la chute du régime de l'ancien président Zine Al-Abidine Ben Ali.

LIBYE

L'après-Kadhafi et les réels risques de chaos

L'avenir immédiat de l'après Kadhafi ouvre la porte à une course minée de dangers dans la lutte pour le pouvoir en Libye où le contrôle de décision échappe même au Conseil national de transition (CNT), selon la presse et les experts américains spécialisés dans les questions de géopolitique internationale. "La balle qui a tué Kadhafi pourrait, également, être le tir de départ d'une course potentiellement périlleuse pour le pouvoir en Libye", écrit la revue Time. Si "la fin ignominieuse du colonel Mouammar El Gueddafi marquerait une étape de la libération qui va au-delà des rêves les plus fous des Libyens, elle représente aussi un casse-tête énorme pour les dirigeants fragiles du CNT", relève-t-elle. Depuis la chute de Tripoli, "le CNT lutte pour tenter de gérer un environnement politique houleux avec un leadership de plus en plus contesté par de nombreux membres des forces de combat organisées sur la base des affinités régionale, tribale ou islamiste, qui voient le Conseil comme trop dominé par d'anciens responsables de l'ère d'Kadhafi et qui tire son autorité de ses relations avec l'Occident plutôt que du soutien des Libyens", ajoute Time. En réponse aux défis de sa légitimité au sein de rangs des rebelles, le Conseil avait réitéré, il y a trois semaines, de ne pas prendre part aux élections qu'il a promis d'organiser dans les 8 mois après la proclamation de la victoire.

Cependant, la tenue d'élections démocratiques en seulement huit mois dans un

pays qui n'a pas de traditions en matière de politique des partis et de l'Etat de droit et qui est déchiré par des schismes tribal, régional et politique, est certainement un "défi de taille", analyse Time. "Nous entrons dans une lutte politique sans limites", a déclaré au Time le chef du comité exécutif du CNT, M. Mahmoud Djibril, un jour avant la mort de Kadhafi. "La lutte politique nécessite des finances, de l'organisation, des armes et des idéologies. Je crains ne pas avoir tout cela", a-t-il dit.

Djibril est devenu le "paratonnerre" face aux antagonismes des combattants islamistes du Conseil militaire de Tripoli, et aux milices de la ville de Misrata. Ces groupes, note l'hebdomadaire, "croient avoir été exclus de la prise de décision par une alliance de technocrates soutenus par l'Occident et de fonctionnaires de l'ancien régime libyen, et ont promis de riposter", au point où certains d'entre eux ont ouvertement condamné Djibril et exigé sa démission. Pour des raisons similaires,

note-t-il, les revendications d'une plus grande représentation des Berbères marginalisés dans les montagnes de l'ouest de Tripoli ne peuvent être ignorées.

Dans ses commentaires livrés au Time, Djibril avertit, également, que la situation pourrait non seulement se transformer d'une "lutte nationale en chaos", mais qu'elle deviendrait un "champ de bataille pour toutes les puissances étrangères qui ont leurs propres agendas en Libye". Selon l'hebdomadaire, Djibril fait aussi une allusion claire au Qatar dont le fort soutien aux milices islamistes à travers la distribution de l'aide et des armes directement à ces derniers, en contournant l'autorité du CNT, a suscité de violentes critiques par le Conseil.

L'instabilité politique de l'après-kadhafi pourrait être exacerbée par l'intervention des puissances étrangères qui "cherchent à redorer leur participation" dans ces questions, soutient le Time. Pour sa part, le centre Stratfor prévoit que la forme que

prendra la Libye est "très incertaine", et que si certains membres du CNT peuvent jouer un rôle clé dans tout gouvernement de transition, cela va se faire avec de "forts compromis sérieux entre les différentes factions ou encore, plus probablement, par la violence qui pourrait survenir dans le processus".

Avis partagé par Richard Haass, le président du Council on foreign relations, qui considère que "la mort de kadhafi modifie mais ne transforme pas la situation en Libye".

En effet, explique-t-il, "c'est une chose de renverser un régime, mais c'est toute autre chose d'instaurer à sa place une entité viable fondamentalement différente". Selon lui, l'histoire suggère qu'il existe une probabilité que ceux qui se sont opposés à Kadhafi vont bientôt "se trouver en désaccord sur la meilleure façon d'organiser et de diriger le pays dont ils ont hérité".

APS

Une autopsie a été pratiquée sur le corps de Kadhafi

La dépouille du président déchu Mouammar Khadafi, dont les circonstances de la mort restent controversées, a été autopsiée hier matin, a annoncé Fathi Bachaga, un porte-parole du conseil militaire de Misrata. "L'autopsie a été pratiquée ce matin. On ne prévoyait pas d'autopsie. Mais Tripoli nous l'a demandée et nous voulons faire les choses correctement", a déclaré M. Bachag. "Le rapport d'autopsie n'est pas encore écrit, donc, on ne m'a pas communiqué les causes de la mort du colonel Khadafi", a déclaré Abdelsalam Baayou, le juge chargé

de superviser l'autopsie. L'ancien dirigeant libyen a été capturé et tué jeudi dans sa région d'origine, Syrte (360 km à l'est de Tripoli).

Les circonstances de sa mort restent floues, et son corps a été transporté, jeudi soir, à Misrata, au nord-ouest de Syrte. Les nouvelles autorités libyennes, qui avaient dans un premier temps préconisé que Khadafi soit enterré dans un lieu tenu secret, ont annoncé, hier, qu'elles rendraient sa dépouille à ses proches.

SOUK-AHRAS, RÉSEAU D'EAU POTABLE

Opération de rénovation en novembre

La Direction des ressources en eau de la wilaya de Souk-Ahras a décidé de lancer une vaste opération de rénovation du réseau d'eau potable, sur un linéaire de 91 km, et ce, à partir du mois de novembre prochain à Souk Ahras.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon M. Saïd Ramoul, cette opération permettra de supprimer les "points noirs" et les fuites enregistrées sur le réseau et qui causent la déperdition de quelque 60% du précieux liquide.

Les travaux en perspective devront également "garantir l'équilibre entre les différents réseaux de la ville" et les "mettre à niveau aux normes techniques requises et préconisées par l'étude réalisée en la matière par un bureau d'étude français".

Afin de répondre aux exigences contenues dans le diagnostic établi par ladite étude, un appel d'offres national limité a été lancé en vue de choisir une entreprise possédant les qualifications nécessaires pour mener à bien le projet, indique M. Ramoul à l'APS.

A Souk-Ahras, la rénovation du réseau d'AEP améliorera "notablement" l'alimentation en eau potable avec une dotation de 150 litres par jour et par habitant, "surtout avec la réalisation du barrage de Oued Djedra, dont les travaux seront lancés



avant la fin de l'année en cours", explique le même responsable.

Selon les prévisions de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), ce barrage sera réalisé dans un délai de 4 ans et aura une capacité de 32 millions de mètres cubes. La 3e tranche de 6,5 km du tronçon situé entre Dekma, dans la commune de Lehnenna, et les réservoirs

situés à proximité de l'entreprise nationale de peinture, à l'entrée de Souk-Ahras, a permis, par ailleurs, de supprimer des points noirs sur ce segment et d'améliorer ainsi l'alimentation en eau potable de la ville de Souk-Ahras, précise le directeur de wilaya des ressources en eau.

B. M.

CHELGHOUH-LAÏD, DIRECTION DE L'INDUSTRIE ET DE LA PME

Une nouvelle zone industrielle bientôt créée



Le chef-lieu de la daïra de Chelghoum-Laïd, dans la wilaya de Mila, a bénéficié d'une nouvelle zone industrielle de 220 ha destinée à accueillir de nouveaux investissements, à indiqué, le directeur de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

Ce projet, inscrit dans le cadre d'un programme portant sur la création de 36 nouvelles zones industrielles à travers le pays, au titre d'une décision du conseil national de l'investissement en date du 19

avril 2011, est confié à l'Agence nationale de régulation foncière, (ANIREF) a précisé M. Nadir Kaouah.

Cette nouvelle zone industrielle sera implantée à proximité de la cité Bougrana, a-t-il ajouté, signalant que les formalités d'intégration de l'assiette de terrain au domaine de l'Etat sont en cours, afin de lancer les travaux d'aménagement sous la supervision du bureau régional de Constantine de l'ANIREF. La daïra de Chelghoum-Laïd, seconde agglomération

de la wilaya de Mila, dispose actuellement d'une zone industrielle de 113 hectares qui bénéficie de l'intérêt des investisseurs compte tenu de la proximité de la voie de chemin de fer sur l'axe Alger-Constantine et de l'autoroute Est-Ouest.

Les activités industrielles dans cette zone concernent actuellement la transformation des produits agricoles, les matériaux de construction et le recyclage. Plusieurs projets seront lancés dans le cadre du CALPI et du guichet unique ouvert à l'Agence nationale de promotion de l'investissement (ANDI). Par ailleurs, dans la région du barrage de Béni-Haroun, 18 projets liés au tourisme ont été agréés, a ajouté le même responsable, soulignant qu'un "nouveau climat" a été mis en place pour favoriser l'investissement, grâce à la disponibilité du bureau local de l'Office national des terres agricoles et de l'Algérienne des investissements qui est un fonds de financement des PME. Les objectifs des investissements lancés dans la wilaya de Mila visent la création de 2.000 postes de travail directs au cours de l'année 2012. La daïra de Chelghoum-Laïd abritera, en outre, un port à sec, rattaché à l'entreprise du port de Djendjen, dans la wilaya de Jijel. Ce port couvrira 33 ha à Mechta Larbi qui dispose d'une gare de chemins de fer.

APS

KHENCHELA

L'électricité dans les zones rurales

Des travaux de construction de 62,47 km de lignes électriques destinées à la desserte de plusieurs zones rurales de la wilaya de Khencchela viennent d'être engagés, selon la Direction des services agricoles (DSA). Ces lignes font partie de la dernière tranche d'un total de 335 km accordés à la wilaya au titre du programme spécial de développement des Hauts-Plateaux, au bénéfice de 14 communes, moyennant une enveloppe de 408 millions de dinars, a précisé la DSA.

Cette action permettra, notamment, l'alimentation en énergie des forages profonds destinés à l'irrigation agricole et favorisera le raccordement de plusieurs mechtas des communes de Baghaï, El-Hamma et Tamza pour améliorer les conditions de vie de leurs populations. La réalisation de 30 km du linéaire total à réaliser débutera "incessamment" dans les localités de Khirane et Ouled Archach, a ajouté la même source, tout en notant qu'il est également prévu la réception prochaine de 199 km de lignes électriques dans les localités de Bouhmama, Lemsara, Chelia, N'signa, Tamza, Yabous, Metoussa et El-Mehmel, dont 100 km dans la zone saharienne du sud de la wilaya.

Un programme intégré de réalisation de 1.500 km a été proposé à la tutelle par la wilaya au profit de cette région saharienne en vue d'y étendre les superficies irriguées et favoriser l'emploi, a encore indiqué la DSA.

CONSTANTINE

Bilan des feux

de forêt de l'été dernier

Une augmentation "sensible" des incendies de forêts a été enregistrée durant l'été 2011 dans la wilaya de Constantine comparativement aux années précédentes, selon un cadre de la Conservation des forêts.

Un millier d'hectares, constitué notamment de pin d'Alep et de chêne-liège, est, en effet, parti en fumée dans cette wilaya, contre 718 ha en 2010, a indiqué le chef du service de la faune et de la flore, M. Kheireddine Saïghi. Cet accroissement du nombre de sinistres dans la wilaya de Constantine est dû essentiellement aux chaleurs exceptionnelles ayant prévalu pendant la saison estivale, chaleurs marquées par des pics de 45 degrés Celsius et par des vents violents. L'incendie le plus important, considéré comme le plus grave dans cette région depuis 1997, avait affecté la forêt de Chettaba, dans la commune de Aïn Smara, détruisant près de 800 hectares, a ajouté M. Saïghi, rappelant que ce sinistre avait nécessité la mobilisation de 105 éléments de la Protection civile (dont 45 dépêchés en renfort depuis la wilaya voisine de Skikda), de 12 officiers et sous-officiers de ce corps, 14 camions anti-incendie et six camions-citernes de 4.000 et de 12.000 litres. Le patrimoine forestier de la wilaya de Constantine couvre une superficie de plus de 18.900 hectares, représentant 8,49% de la surface totale de la wilaya.

APS

JORDANIE

Pas d'islamistes
dans le nouveau
gouvernement ?

Le mouvement islamique jordanien a annoncé sa décision de ne pas participer au gouvernement du Premier ministre désigné Aoun Khassawneh, dans un communiqué rendu public samedi. *"Les bureaux exécutifs des Frères musulmans et du Front de l'action islamique (FAI) ont décidé, lors d'une réunion conjointe, de refuser de participer au gouvernement"* de M. Khassawneh, annonce un communiqué publié sur le site internet des Frères musulmans. *"La délégation chargée de négocier avec M. Khassawneh remettra au Premier ministre désigné une liste des revendications du mouvement islamique"*, ajoute le texte, sans donner de précisions sur ces revendications. Aoun Khassawneh, 61 ans, juge à la Cour internationale de justice à La Haye depuis 2000, a été nommé lundi Premier ministre par le roi Abdallah II dans le cadre d'un processus de réformes dans le royaume.

M. Khassawneh a rencontré jeudi des représentants de l'opposition islamique, qu'il souhaitait inclure dans son gouvernement.

KENYA

L'armée traque
toujours
les Shebab

L'armée kenyane a progressé samedi dans les territoires somaliens sous contrôle des milices Shebab, selon des officiels de l'armée kenyane. Les troupes kenyanes, ayant pris le contrôle d'Oddo et de cinq autres villes, avancent vers la ville de Burgavo conjointement avec celles du gouvernement de transition somalien, et des sources vivant près de la frontière entre le Kenya et la Somalie.

A Kolbio, ville somalienne tombée entre les mains des militaires kenyans, un commandant kenyan a déclaré que ceux-ci se dirigent vers la ville de Badede, qui avait fait l'objet de bombardement aériens. L'armée kenyane a également démenti la mort de quelque 70 soldats de la Mission de maintien de la paix de l'Union africaine en Somalie (Amisom), affirmant avoir perdu seulement cinq soldats dans la chute d'un hélicoptère depuis le début de l'opération en cours, déclenchée il y a sept jours contre les Shebab, responsables des derniers enlèvements d'Européennes au Kenya.

APS

DÉCÈS DU PRINCE SULTAN BEN ABDEL AZIZ

Des chefs d'État saluent
sa mémoire

De nombreux dirigeants dans le monde ont salué la mémoire de l'héritier du trône saoudien et ministre de la Défense, le prince Sultan Ben Abdel Aziz, mort samedi, aux États-Unis, à l'âge de 80 ans.

La mort du prince Sultan intervient au moment où plusieurs pays arabes ont changé de régime, sous la pression de la rue, et où d'autres, comme le Yémen, voisin immédiat du royaume, sont secoués par des contestations des régimes en place. L'Arabie saoudite n'a pas connu de manifestations pareilles mais une certaine effervescence de la minorité chiite concentrée dans l'est riche en pétrole et dans laquelle Ryad a vu la main de l'Iran, rapporte le quotidien *Le Monde*.

Pour le président américain Barack Obama, les États-Unis ont perdu un "ami précieux". Le prince héritier avait *"fermement soutenu le partenariat profond et durable"* entre l'Arabie saoudite et les États-Unis, a souligné Barack Obama.

La chef de la diplomatie de l'UE, Catherine Ashton, a exprimé sa "grande tristesse", estimant qu'il s'agissait d'une "grande perte" pour le royaume saoudien. Le Premier ministre britannique David Cameron s'est, lui aussi, dit "attristé", en présentant ses condoléances au roi

Abdallah et au peuple saoudien. M. Cameron a rendu hommage à la "sagesse" et à "l'expertise" du prince héritier dans les affaires internationales, assurant que les liens entre les deux pays resteraient forts. Le prince Sultan, à la tête du ministère saoudien de la Défense et de l'Aviation depuis 1963, avait modernisé les forces saoudiennes et conclu d'importants contrats d'armement, notamment avec la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Dans un message de condoléances au roi Abdallah, le président français Nicolas Sarkozy a estimé que le prince Sultan avait *"joué un rôle crucial dans la modernisation de l'Arabie saoudite, notamment dans le domaine de la défense"*. Le président français a ajouté que la France perdait "un ami fidèle et sincère". L'Iran, par la voix du ministre des Affaires étrangères Ali Akbar Salehi, a adressé ses condoléances à l'Arabie saoudite, au moment où les relations entre les deux pays sont particulièrement tendues. Le président syrien Bachar Al-Assad a adressé ses con-



léances au roi Abdallah "au nom du peuple syrien". Le Koweït, dont la dynastie royale est liée à celle des Saoud et qui est un partenaire de Ryad au sein du Conseil de coopération du Golfe, a décrété un deuil national de trois jours.

VIOLENCES AU YÉMEN

20 morts dans des affrontements

Au moins 20 personnes ont été tuées dans des affrontements qui ont éclaté samedi entre forces du président yéménite Ali Abdallah Saleh et des militants de l'opposition dans la capitale Sanaa, rapporte l'agence Reuters.

Cette nouvelle vague de violence intervient au lendemain de l'adoption d'une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU condamnant le recours à la violence face à des manifestants pacifiques et exhortant le gouvernement et l'opposition à conclure rapidement un accord sur un transfert du pouvoir.

Cet accord doit reposer sur le plan de sortie de crise mis au point par le Conseil de coopération du Golfe (CCG) qui prévoit un transfert des pouvoirs du président à son vice-président dans l'attente d'élections législatives et présidentielle et accorde parallèlement une immunité au chef de l'État et à ses proches.

Le gouvernement yéménite s'est dit prêt *"à répondre positivement"* à cette résolution qui a été saluée par un porte-parole des partis de l'opposition et par le CCG.

Selon des habitants, cinq civils et cinq soldats

ayant rejoint les rangs de l'opposition ont été tués et des dizaines d'autres personnes ont été blessées samedi.

Au moins cinq personnes ont trouvé la mort dans la nuit de vendredi à samedi lors d'affrontements entre les forces loyalistes et les forces du général dissident Ali Mohsen al-Ahmar.

Des tirs de roquettes, de mortiers et d'armes automatiques ont retenti dans les quartiers d'Al-Hasaba, Soufan et al Nahda, dans le nord de la capitale, bastion des forces d'opposition et des combattants tribaux.

Reuters

POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ EN GRANDE-BRETAGNE

Les "indignés" érigent un
deuxième campement à Londres

Les "indignés" londoniens, dont plusieurs centaines campent depuis six jours sur le parvis de la cathédrale St Paul, ont érigé samedi un nouveau campement dans le quartier financier de la capitale britannique.

Les autorités ecclésiastiques ont décidé vendredi de fermer les portes de la cathédrale, invoquant les conditions sanitaires et des risques d'incendie face au flot grandissant de manifestants anti-capitalistes.

Entre 200 et 300 per-

sonnes ont rejoint un deuxième campement érigé à Finsbury Square, également situé dans le quartier de la City, selon les organisateurs du mouvement.

"Nous voulons avoir de bonnes relations avec le voisinage", explique Kai Wargalla, un manifestant. *"Nous avons atteint la limite de capacité d'accueil à St Paul et le nouveau camp devrait permettre de relâcher la pression"* autour de la cathédrale.

Le nombre de tentes situées sur le parvis ne

semblait, toutefois, pas avoir diminué samedi soir.

S'inspirant du mouvement new-yorkais Occupy Wall Street et des "Indignados" de Madrid, les "indignés" britanniques avaient entamé leur action samedi dernier en se rassemblant devant la Bourse de Londres.

Après avoir été refoulés par les forces de l'ordre, ils s'étaient repliés et installés dimanche devant la cathédrale où ils avaient érigé environ 70 toiles de tentes.

AP

FRANCE

François Hollande
candidat socialiste
officiel

François Hollande a été officiellement investi samedi candidat socialiste pour l'élection présidentielle de 2012 en France lors d'une convention à Paris, six jours après avoir remporté la primaire de son parti.

"François Hollande est officiellement désigné candidat socialiste et du Parti radical de gauche (une petite formation alliée au PS) à l'élection présidentielle de 2012", a annoncé un porte-parole de la Haute autorité des primaires devant près de 4.000 militants et sympathisants. Il a rappelé que François Hollande avait obtenu au second tour de la primaire 1.604.268 voix, soit plus de 56% des voix. Quelque 2,6 millions de sympathisants de gauche avaient voté au premier tour le 9 octobre, et 2,8 millions au second tour le 16 octobre, rappelle-t-on.

APS



ENERGIE SOLAIRE

L'Algérie produira ses propres modules de silicium polycristallin

Page 12



AFRIQUE, EXPANSION DU SECTEUR PRIVÉ

Plusieurs réformes adoptées dans 36 pays

Page 13

ENERGIE SOLAIRE

L'Algérie produira ses propres modules de silicium polycristallin

De par sa situation géographique, l'Algérie dispose d'un des gisements solaires les plus élevés au monde. La durée d'insolation sur la quasi-totalité du territoire national dépasse les 2.000 heures annuellement et peut atteindre les 3.900 heures (Hauts-Plateaux et Sahara).



PAR TASSAÂDITE LEFKIR

L'énergie reçue quotidiennement sur une surface horizontale de 1m² est de l'ordre de 5 KWh sur la majeure partie du territoire national, soit près de 1700KWh/m²/an au Nord et 2.263 kwh/m²/an au Sud du pays. Ce gisement solaire dépasse les 5 milliards de GWh/an. C'est pour cette raison que les pouvoirs publics ont décidé de promouvoir l'utilisation et l'exploitation de l'énergie solaire pour la production de l'électricité. Dans ce sens, il a été annoncé le lancement prochain, à l'échelle industrielle, de la production de modules à base de silicium polycristallin chez nous. Cette opération, qui est initiée par le groupe Sonelgaz en partenariat avec une société allemande, permettra la conception de lingots, de cellules et de panneaux photovoltaïques à base de silicium polycristallin, selon l'UDTS (Unité de développement de l'énergie du silicium). L'usine de Rouiba, dont le démarrage est prévu en 2013, sera dotée d'une capacité de production électrique de 116 MW/an.

65% du marché mondial de la technologie photovoltaïque est orienté vers le silicium polycristallin en raison de son rendement et de son coût moindre par rapport au monocristallin. Pour la fabrication de ce type de cellules photovoltaïques, on utilise des cristaux de silicium sous forme monocristalline ou polycristalline. Les processus de fabrication de ces cellules PV sont similaires.

Cependant, les procédés d'obtention des matériaux de base (silicium monocristallin ou polycristallin) sont différents. La technologie monocristalline, plus chère, utilise des barres pures de silicium également employées dans la fabrication des puces électroniques. Le silicium monocristallin est une matière première d'une très grande pureté.

Il est généralement obtenu par tirage ou par fusion par zone. Une plaquette de silicium monocristallin est composée d'un seul grain.

Le silicium polycristallin, quant à lui, est obtenu par refonte des chutes de silicium monocristallin issues des opérations d'équarissage. Son taux de rendement est légèrement inférieur mais il est beaucoup moins cher à l'achat. Les chutes sont placées dans un creuset porté à +1.430 °C. Après la phase de fusion, le fond du creuset est refroidi. On oriente de bas en haut la solidification, pour lui donner une structure colonnaire multicristalline à gros grains. Le lingot obtenu est ensuite découpé, en briques de 101,5 x 101,5 mm ou 120 x 120 mm actuellement. Ces briques sont ensuite assemblées pour être transformées.

Les cellules photovoltaïques polycristallines ont un rendement de 11 à 13% mais seraient moins bons que le monocristallin. Leur rendement est, cependant, faible sous un faible éclairnement. Le projet d'usine de silicium destiné à la fabrication de panneaux solaires en Algérie à partir de 2013 sera réalisé pour un investissement de 200 à 250 millions d'euros. La

concrétisation de ce projet, dont la mise en œuvre sera assurée par le groupe Sonatrach en partenariat avec l'UDTS, permettra, selon ce dernier organisme, de «sécuriser les approvisionnements en matière première de la future industrie de silicium» en Algérie. L'Algérie sera contrainte, durant les cinq premières années de la mise en service de cette usine, d'importer une grande partie des matières premières et de consommables entrant dans la fabrication de panneaux de silicium et qui représentent jusqu'à 60% du coût total de l'investissement. Il s'agit notamment de produits comme certains gaz industriels qui ne sont pas pour le moment fabriqués localement ce qui rend cette industrie vulnérable en Algérie. Cependant, les spécialistes encouragent le développement d'un tissu de PME opérant dans la sous-traitance en vue de sécuriser les approvisionnements de l'industrie de silicium en Algérie en sachant que la principale matière première, à savoir le silicium, est abondante localement notamment dans certaines carrières de sable destiné à la construction.

Le projet d'usine de silicium a été annoncé pour la première fois début janvier par le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, dans le cadre du nouveau programme de développement des énergies renouvelables en Algérie. A travers 65 projets, ce programme prévoit, entre autres, de produire entre 2.500 et 3.000 MW d'électricité issue d'énergie solaire et éolienne d'ici 2020. Il devrait permettre aussi de produire 40% des besoins

d'électricité à partir de ces énergies alternatives en 2030.

Cette usine sera mise en place grâce à l'assistance de l'expérience allemande. En effet, en 2008, un mémorandum d'entente a été signé entre l'Unité de développement de la technologie du silicium (UDTS - Algérie) et la société allemande spécialisée Sonnergy GmbH. Dans ce document il est conclu la création une société commune pour développer l'énergie solaire en Algérie. L'accord couvre notamment le conseil, l'ingénierie, l'assistance aux incubateurs, le transfert de technologie et la formation, ainsi que le développement des technologies de la chaîne solaire, en particulier le silicium grade solaire et les cellules solaires.

La maîtrise de la technologie de production de silicium grade solaire est un élément stratégique pour le développement du programme de l'UDTS, un organisme de recherche public rattaché au Centre de développement des technologies avancées (CDTA).

Sonnergy GmbH, installée à Munich, construit actuellement en Algérie une usine de production de 5.000 tonnes de silicium grade solaire, un projet d'un coût total de 380 millions d'euros. L'Algérie veut préparer l'après-hydrocarbures en développant les énergies renouvelables dans le solaire et le nucléaire, en coopération, notamment, avec la France, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Russie, la Chine et le Brésil.

T. L.

CRÉDITS À LA PME

700 garanties accordées par le CGCI

La Caisse de garantie des crédits d'investissements (CGCI) destinés à la PME a accordé, à ce jour, 700 crédits, soit une valeur globale de 15 milliards de dinars de crédits couverts et 7 milliards de dinars d'engagements. La Caisse a également traité 1.200 dossiers sur la période donnée, selon son DG, M. Ammar Daoudi. La CGCI est dotée d'un capital social de 20 milliards de dinars détenu à 60% par le Trésor public, le reste étant réparti entre les banques publiques. Dans une déclaration à la presse, M. Daoudi a expliqué que la Caisse intervient en matière de garantie, à hauteur de 80% dans le cas où le crédit est destiné à une entreprise en création. Cette part, précise-t-il, est de 60% quand le crédit concerne une entreprise en extension d'activité ou en développement ou dans le cas où le crédit porte sur le renouvellement de l'équipement. Pour l'année 2001, la CGCI a déjà garanti 150 crédits et couvert deux dossiers de sinistres pour respectivement 7 millions et 15 millions de dinars. En sus des six banques publiques qui ont souscrit au capital, certaines banques privées sollicitent la Caisse pour la garantie des dossiers d'investissements. Aussi, la CGCI tend à recevoir de gros dossiers d'investissements à la faveur des dernières mesures de la LFC 2010 à la faveur desquelles le plafond de la garantie financière de la caisse est passé à 250 millions de dinars, alors que le niveau maximum des crédits éligibles à la garantie de la Caisse est passé à 350 millions de dinars.

RELANCE DE L'INDUSTRIE

1.232 milliards de dinars pour l'assainissement du secteur manufacturier

Pas moins de 456 entreprises publiques, sur un millier activant dans le secteur manufacturier, ont été sauvées de la faillite, ce qui a permis la préservation d'un million de postes de travail. Ce sont des chiffres avancés par le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi-Saïd. Celui-ci a souligné l'engagement des pouvoirs publics pour la réhabilitation et la redynamisation de l'industrie manufacturière nationale. A ce titre, il précisera que 456 autres entités relevant du même secteur bénéficieront, prochainement, de mesures d'aide de l'Etat. «Le secteur public de l'industrie manufacturière a bénéficié d'un plan d'assainissement et d'investissement d'une valeur de 1 232 milliards de dinars», a-t-il avancé. Il a déclaré que la réhabilitation de l'outil économique national est le défi que doit relever l'Algérie. Et ce, afin de réduire la facture des importations, chiffrée à plus de 40 milliards de dollars en 2010. Selon le patron de l'UGTA, la relance de l'industrie manufacturière pourrait permettre à l'Algérie de réduire ses importations de 2 à 3 milliards de dollars. Plus loin encore, elle permettra de créer des postes d'emploi et de valeurs ajoutées.

Hausse de 9% du nombre de touristes en 2011

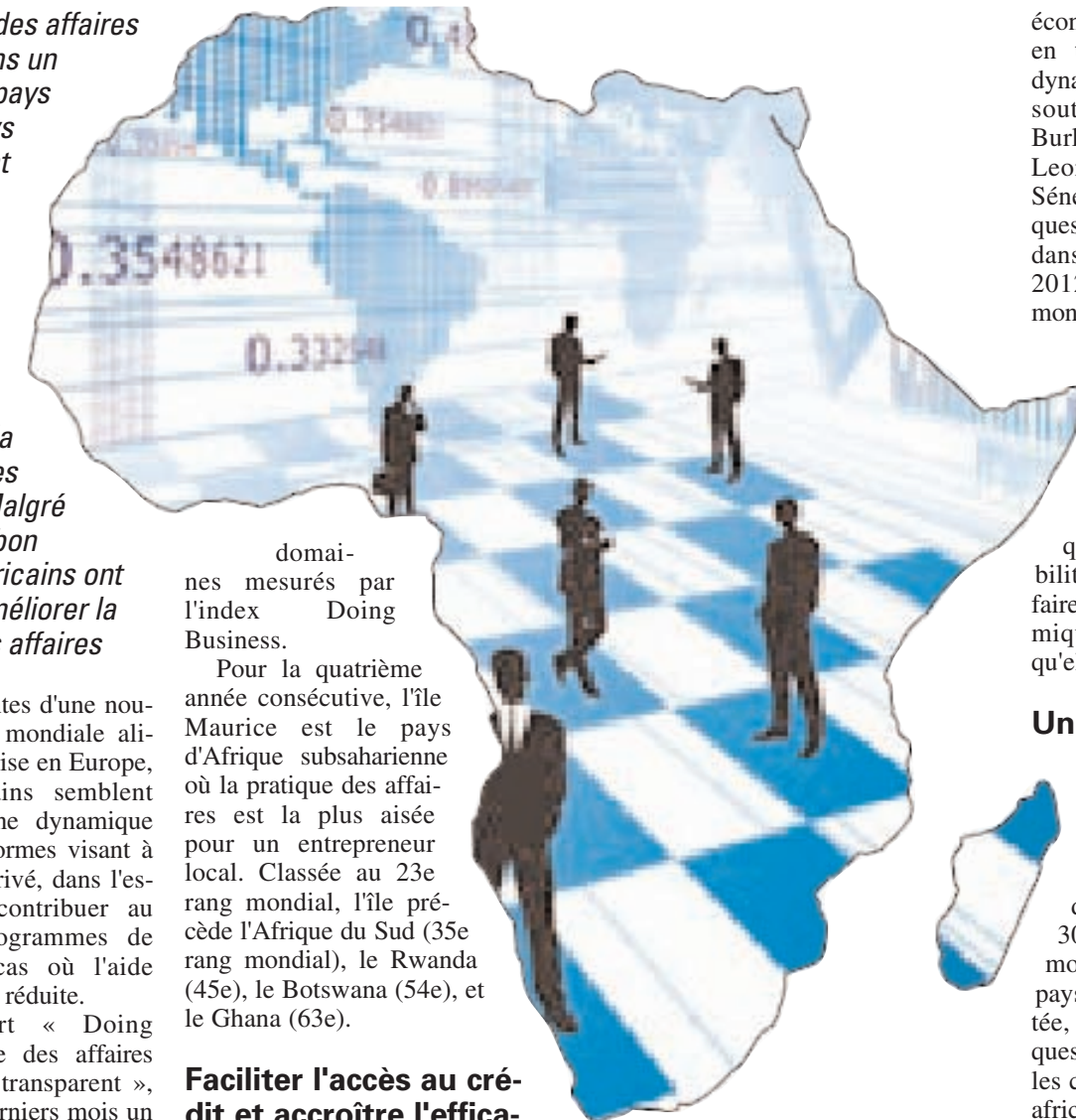
Le nombre de touristes en Algérie a atteint 2.070.496 touristes en 2011 contre 1.911.506 en 2009, soit une augmentation de 9% par an, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Smail Mimoune. Selon le ministre, le nombre de nuitées de la saison hôtelière à 6 millions en 2010 contre 5.645.839 en 2009. Pour 2011, il est attendu une augmentation de 20%, compte tenu de la forte affluence enregistrée cette année au niveau des régions frontalières, a-t-il indiqué.

S'agissant du tourisme côtier, le ministre a relevé une hausse du nombre de plages autorisées à la baignade de 354 à 358 plages, et du nombre d'agents d'hygiène mobilisés au niveau des sites touristiques qui est passé à 5.165 agents contre 4.199 en 2010. Les postes de sécurité ont également été renforcés, passant à 607 postes (gendarmerie-police et Protection civile). Les autorités locales (wilayas et APC) ont consacré un montant de plus de 3 milliards de dinars aux programmes sectoriels visant à réunir les conditions nécessaires pour le bon déroulement de la saison estivale.

AFRIQUE, EXPANSION DU SECTEUR PRIVÉ

Plusieurs réformes adoptées dans 36 pays

La réglementation des affaires s'est améliorée dans un nombre record de pays en Afrique. Les pays africains continuent d'améliorer le climat des affaires pour les entrepreneurs locaux. L'île Maurice est le pays d'Afrique subsaharienne où la pratique des affaires est la plus aisée. Malgré les progrès notés, bon nombre de pays africains ont encore besoin d'améliorer la réglementation des affaires



domaines mesurés par l'index Doing Business.

Pour la quatrième année consécutive, l'île Maurice est le pays d'Afrique subsaharienne où la pratique des affaires est la plus aisée pour un entrepreneur local. Classée au 23e rang mondial, l'île précède l'Afrique du Sud (35e rang mondial), le Rwanda (45e), le Botswana (54e), et le Ghana (63e).

Faciliter l'accès au crédit et accroître l'efficacité

Les réformes adoptées cette année en Afrique sub-saharienne incluent par exemple l'adoption d'une loi en vue de créer un registre des débiteurs au Malawi, ou l'élargissement des actifs pouvant être utilisés comme garantie dans les 16 pays qui signataires du traité OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des affaires en Afrique).

Au fil des ans, de nombreux pays ont réduit les formalités administratives en vue d'accroître leur efficacité dans leurs relations avec les entrepreneurs. Cette année, São Tomé a rejoint le rang des pays comme le Libéria, le Mali et la Mauritanie, où il existe un guichet unique pour lancer une entreprise ou obtenir un permis de construction.

En Gambie, aux Seychelles et au Togo l'impôt sur les entreprises a été revu à la baisse, tandis qu'en Côte d'Ivoire la taxe pour la reconstruction nationale a été éliminée. En outre, un certain nombre de pays ont eu recours à la technologie pour alléger le fardeau des entreprises. C'est ainsi qu'au Libéria, à Seychelles et en Tanzanie, les déclarations en douane peuvent désormais être soumises par voie électronique.

économies modèles. Le Rwanda est en tête, grâce notamment à une dynamique de réforme globale et soutenue. Viennent ensuite le Burkina Faso, le Mali, la Sierra Leone, la Guinée Bissau et le Sénégal. Au total 30 bonnes pratiques africaines sont mentionnées dans le rapport Doing Business 2012 parmi les meilleures au monde.

Quelques exemples: le Lesotho et la Sierra Leone ont mis en place les tribunaux spécialisés pour accélérer le traitement des litiges commerciaux. Au Cap-Vert et en Namibie, les fonctionnaires qui administrent les cas d'insolvabilité sont désormais tenus de satisfaire à certaines qualifications académiques et professionnelles afin qu'elles soient mieux équipées.

Un continent bigarré malgré tout

Malgré ces avancées encourageantes, le tableau complet de la réglementation des affaires à travers l'Afrique est loin d'être parfait. Cette année, 21 des 30 pays au bas du classement mondial sont en Afrique. Dans 11 pays, aucune réforme n'a été adoptée, tandis que dans 9 cas, les politiques adoptées n'ont fait qu'empirer les choses. Dans la plupart des pays africains, accéder aux informations essentielles (quels documents sont requis pour expédier un conteneur à l'étranger, à combien s'élèvent les frais de dossier pour telle ou telle formalité...) exige une rencontre avec un fonctionnaire. Ce qui peut conduire à des retards inutiles et, dans certains cas, contribuer à des paiements illicites. Quoi qu'il en soit, l'élan de réforme semble être irréversible, car il est désormais largement admis que tout le monde gagne lorsqu'on simplifie la réglementation des affaires.

En 2003, les pays donateurs de l'Association internationale de développement, le fonds de la Banque mondiale pour les pauvres, ont exigé que les pays emprunteurs atteignent des objectifs précis et mesurables dans la réduction du temps et du coût de la conduite des affaires pour les entreprises locales comme condition à l'obtention de dons supplémentaires. Un an plus tard, le Millennium Challenge Account, un organisme d'aide du gouvernement des Etats-Unis, a émis des exigences similaires. Même si certains de ces objectifs ont été révisés plus tard, le message était on ne peut plus clair: «Ce qui peut être mesuré peut être amélioré».

RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE

Des réformes mises en œuvre par un grand nombre d'économies

Selon un nouveau rapport de la SFI et de la Banque mondiale, les économies ont continué à mettre en œuvre des réformes pour améliorer la capacité des entreprises locales à entreprendre ; la transparence et l'accès à l'information jouant un rôle clé dans les réformes.

Doing Business 2012 : Entreprendre dans un monde plus transparent évalue les réglementations impactant les entreprises locales dans 183 économies et classe les économies selon 10 domaines de la réglementation des affaires tels la création d'entreprise, le solutionnement de l'insolvabilité ou le commerce transfrontalier. Les données de cette année couvrent les réglementations mises en place entre juin 2010 et mai 2011. Le classement de la facilité de faire des affaires s'est étendu et inclut désormais des indicateurs sur le raccordement à l'électricité. Selon le rapport, le raccordement au réseau électrique est plus efficace en Islande, en Allemagne, à Taïwan, Chine, en RAS de Hong Kong, Chine et à Singapour. Le rapport établit que les gouvernements de 125 économies parmi les 183 étudiées ont mis en œuvre un total de 245 réformes de la réglementation des affaires - soit 13% de plus que l'année précédente. En Afrique subsaharienne, un nombre record de 36 économies sur 46 ont amélioré leurs réglementations des affaires cette année. Au cours des six dernières années, 163 économies ont rendu leur réglementation plus favorable aux entreprises.

La Chine, l'Inde et la Fédération de Russie sont parmi les 30 économies qui ont le plus amélioré leur réglementation des affaires ces dernières années.

Cette année, Singapour arrive en tête du classement sur la facilité de faire des affaires, suivi par la RAS de Hong Kong, Chine, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis et le Danemark. La République de Corée fait quant à elle son entrée dans le top 10. Les 12 économies qui ont le plus amélioré la facilité de faire des affaires dans plusieurs domaines de réglementation étudiés dans le rapport sont le Maroc, la République de Moldova, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Sao Tomé-et-Príncipe, la Lettonie, le Cap-Vert, la Sierra Leone, le Burundi, les îles Salomon, la République de Corée, l'Arménie et la Colombie. Parmi celles-ci, deux tiers sont des économies à faible revenu et à revenu intermédiaire, tranche inférieure. «A une époque où le chômage persistant et le besoin de création d'emplois sont au centre de l'attention, les gouvernements du monde entier continuent de chercher des façons d'améliorer l'environnement réglementaire pour les entreprises locales. Les petites et moyennes entreprises qui profitent le plus de ces améliorations sont les principaux moteurs de la création d'emploi dans de nombreuses régions du monde», explique Augusto Lopez-Claros, Directeur de l'unité de recherche sur les indicateurs et analyse du Groupe de la Banque mondiale, Global Indicators and Analysis.

Dans le contexte de la crise financière et



économique mondiale, un plus grand nombre d'économies a renforcé les régimes d'insolvabilité en 2010-11, par rapport aux années précédentes. Vingt-neuf économies ont mis en œuvre des réformes sur l'insolvabilité, contre 16 l'année dernière et 18 il y a deux ans. La plupart de ces réformes ont eu lieu dans les économies d'Europe de l'Est et Asie Centrale ou dans les économies à haut revenu membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Parmi les économies à faible revenu et à revenu intermédiaire, tranche inférieure, plus de 40% des réformes réglementaires enregistrées dans le rapport ont amélioré le fonctionnement des institutions telles que les tribunaux, les registres d'information sur le crédit et les régimes d'insolvabilité.

Des données supplémentaires montrent que l'accès à l'information sur les réglementations des affaires peut aider les entrepreneurs. L'accès aux barèmes officiels des prix ou aux documents nécessaires aux démarches est plus facile dans les économies de l'OCDE et plus difficile en Afrique

subsaharienne ou dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. «Plus de 100 économies utilisent des systèmes électroniques pour des services comme l'enregistrement des entreprises, les dédouanements et la soumission de documents juridiques», confirme Sylvia Solf, auteur principal du rapport. «Cela permet aux entreprises et aux gouvernements d'économiser du temps et de l'argent. Ce sont aussi de nouvelles opportunités d'améliorer la transparence.» Pour information, Doing Business analyse les réglementations d'une économie qui ont un impact sur les entreprises au cours de leur cycle de vie, ce qui inclut leur création et leur gestion, le commerce transfrontalier, le paiement des taxes et impôts et le solutionnement de l'insolvabilité. Les classements agrégés sur la facilité de faire des affaires sont calculés à partir de 10 ensembles d'indicateurs et couvrent 183 économies. Les classements des années précédentes sont corrigés à rebours afin de tenir compte de l'ajout de nouveaux indicateurs, des corrections de données et des changements apportés à la méthodologie des autres indicateurs, et ce afin de permettre d'obtenir une comparaison significative entre les classements au fil des ans. Doing Business ne mesure pas tous les aspects de l'environnement réglementaire qui sont importants pour les entreprises et les investisseurs. Par exemple, le rapport ne prend pas en compte la sécurité, la stabilité macroéconomique, la corruption, le niveau de formation ou la robustesse des systèmes financiers. Les conclusions du rapport ont stimulé des débats politiques dans plus de 80 économies. Ils ont également permis le développement d'un nombre toujours plus grand d'études analysant l'impact de la réglementation des affaires sur les résultats économiques dans les différents pays.

14,6 millions d'euros de l'UE pour le renforcement des capacités en Afrique australe et orientale

Le Fonds monétaire international (FMI) et l'Union européenne (UE) ont élargi leur partenariat à l'appui des initiatives de renforcement des capacités mises en œuvre par le FMI en Afrique, en procédant aujourd'hui à l'échange de deux accords de contribution d'un montant total de 14,6 millions d'euros (environ 20 millions de dollars). Ces accords récemment signés permettront d'appuyer les activités des centres régionaux d'assistance technique du FMI pour l'Afrique orientale (Africitac Est) et pour l'Afrique australe et la région de l'Océan Indien (Africitac Sud). Les centres régionaux d'assistance technique du FMI en Afrique (Africitac) sont largement considérés comme des modèles d'efficacité pour le renforcement des capacités. Ils accompagnent les pays bénéficiaires pour améliorer leur gouvernance financière et mettre en place des institutions efficaces. Les Afritac fournissent une assistance technique dans des domaines cruciaux pour le renforcement des finances publiques et la lutte contre la pauvreté, dont la gestion de la dette et des recettes, ou encore les réformes fiscales. Ils œuvrent en outre en faveur de l'intégration régionale et offrent un cadre de coordination pour les bailleurs de fonds.

«Nous sommes heureux de pouvoir développer davantage nos étroites relations de partenariat avec l'UE à l'appui de nos pays membres d'Afrique australe et orientale, et sommes profondément reconnaissants de sa généreuse assistance en faveur des deux centres régionaux», a déclaré M. Min Zhu, directeur-général-adjoint du FMI, lors de la cérémonie qui a marqué l'échange des accords à Maurice, où l'Africitac Sud a officiellement ouvert ses portes aujourd'hui. «Nous avons entrepris d'étendre le

réseau des Afritac en réponse à la demande de nos pays membres africains, le travail de renforcement des capacités que réalisent les centres étant fortement apprécié des pays bénéficiaires. Cette contribution de l'UE représente un modèle de réussite pour l'Afrique, comme cela a déjà été le cas de nos partenariats avec l'UE en faveur de nos centres du Moyen-Orient, de l'Amérique centrale, des Caraïbes et du Pacifique», a ajouté M. Zhu, «les Afritac sont d'excellents vecteurs de promotion des objectifs d'intégration et d'harmonisation régionales, et nous sommes heureux de pouvoir travailler en étroite collaboration avec toutes les parties concernées pour promouvoir une meilleure intégration des pays entre eux et au sein de l'économie mondiale.»

Le financement de cette initiative provient du Programme indicatif régional pour l'Afrique orientale et australe et l'Océan Indien (ESA-IO) du 10e Fonds européen de développement (FED) de l'UE. Le programme a pour vocation d'appuyer le travail d'intégration des organisations régionales, de promouvoir la coopération régionale et d'accompagner l'intégration de la région à l'économie mondiale. Le projet aidera les pays dans la mise en œuvre de réformes destinées à améliorer l'administration fiscale et la gestion des finances publiques, à normaliser les procédures douanières, à accroître la solidité des dispositifs monétaires et des secteurs financiers, à améliorer la supervision bancaire et à renforcer la communication de données et, partant, à faciliter le développement du secteur privé pour doper l'investissement et la croissance et faire reculer la pauvreté. La Commission de l'Océan Indien, avec le concours du Comité de coordination interrégional,



jouera un rôle de coordination pour veiller à ce que l'assistance technique et la formation fournies par les centres soient conformes au travail d'intégration régionale.

«Par son appui, l'UE vise à contribuer au processus d'intégration économique de la région de l'Afrique australe et orientale et de l'Océan Indien», a déclaré Alessandro Mariani, ambassadeur de l'Union européenne à Maurice. «Ayant elle-même vécu les avantages de l'intégration régionale, l'UE est persuadée que celle-ci est un mécanisme fondamental pour promouvoir la croissance et réduire la pauvreté. Nous sommes heureux de lancer ce partenariat avec le FMI, car il contribuera à créer un environnement macroéconomique propice aux échanges commerciaux, à l'investissement et à l'harmonisation des politiques entre les pays de la région».

Réédition de *Mohia-Esquisses d'un portrait*

«Une grande partie des créateurs algériens sont en exil. Mohia est un de ceux-là. C'est un homme extraordinaire, il est devenu épicier, mais c'est un poète. Il écrit en tamazight. Il a traduit Beckett, Pirandello... Des hommes comme lui montrent que cette langue est vivante», Kateb Yacine.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Mohia-Esquisses d'un portrait est la nouvelle publication des éditions Achab de Tizi-Ouzou et est actuellement disponible à Alger. Ce livre est une réédition du numéro spécial consacré en 2006 au dramaturge Abdallah Mohia, par la revue *Tifin* de littératures berbères, dirigée par Mohand Lounaci en France.

A l'image de la première publication, le livre aborde dans le chapitre «Evocation» l'écrivain et poète kabyle en trois parties distinctes. La première est consacrée à une époque ayant parqué l'auteur «*Mohia 70 : le groupe d'études*» à travers laquelle plusieurs universitaires font un témoignage poignant d'un homme au service de la culture berbère. C'est d'ailleurs, ce qu'a écrit l'universitaire Mohand Ouamar Ousalem qui revient sur ces années dans un témoignage en tamazight. Puis vient la seconde partie avec «*Mohia 80 : l'expérience du théâtre*» avec notamment la contribution de Paulette Galand-Pernet.

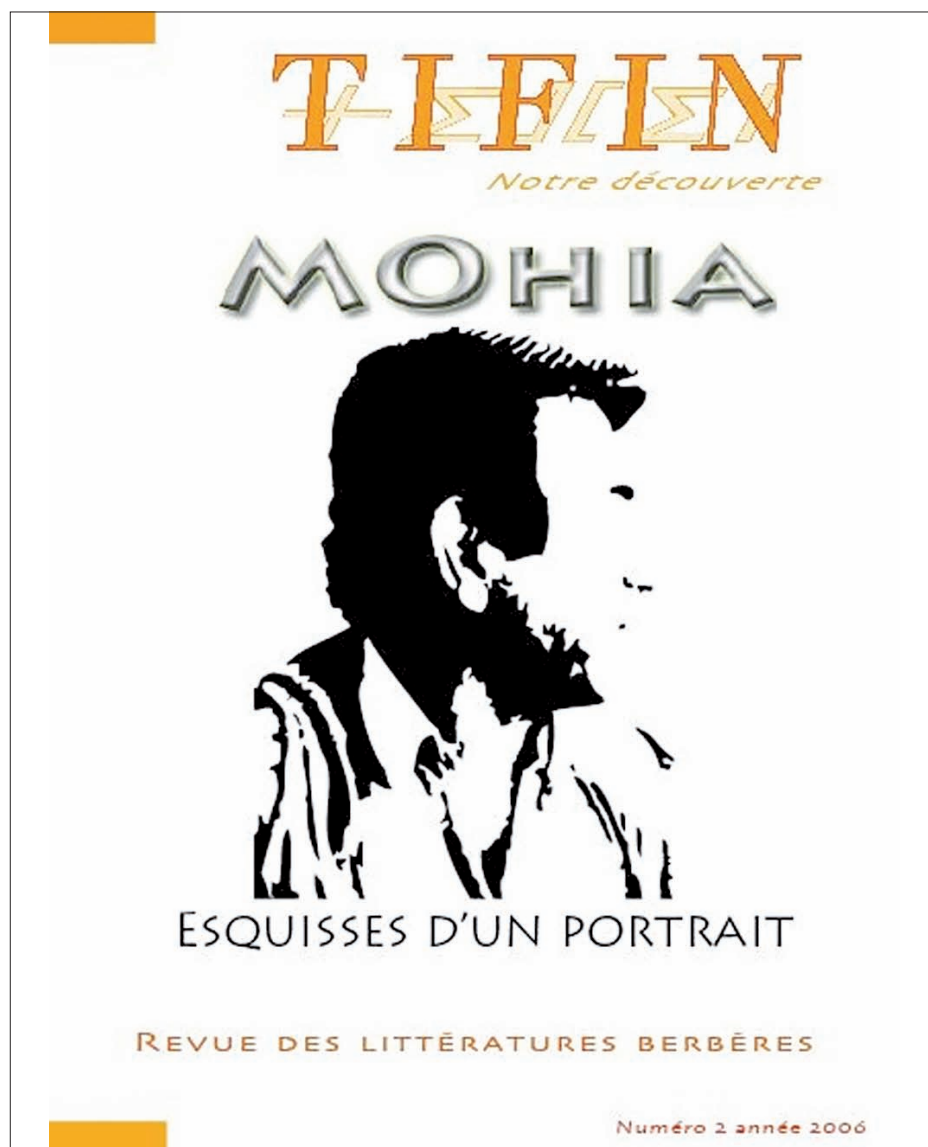
La seconde partie aborde l'expérience de Mohia dans l'adaptation de grand classique du théâtre «*Mohia 90 : le groupe de traduction*», une période relatée par, notamment, Nadia Ioualitène qui aborde aussi les années 90 et la mise en place du groupe de traduction vers le tamazight.

Puis vient le chapitre les «*Documents*», dans lequel une centaine de pages offrent des références sur Mohia. Dans *Mots berbères*, les lecteurs de *Tifin* retrouvent l'univers de *Chacal*, l'un des personnages clé de la littérature berbère orale et écrite. La rubrique «*Créations*» quant à elle, elle propose des textes, l'un kabyle et l'autre chleuh avec leur traduction en français. Les pages «*Lectures*» annoncent les *derniers ouvrages commentés par Tifin* en partenariat avec le portail *Mondeberber.com*.

Mohia, disciple de Mammeri

Le regretté Mohand Ouyahia, de son vrai nom Mohia Abdellah est, incontestablement, le militant qui aura marqué la production poétique et théâtrale d'expression kabyle.

Mohia voit le jour à Azazga un certain 1er novembre 1950, soit quatre ans avant le déclenchement de la guerre de Libération. Issu d'une famille de montagnards originaire du village Ath Eurbah dans la commune d'Iboudraren, Mohia s'abreuve à la culture du terroir, notamment la sagesse transmise oralement. Il poursuit ses études secondaires au lycée Amirouche de Tizi-Ouzou en 1968 pour rejoindre l'université d'Alger et obtenir, en 1972, une licence en mathématiques. Son succès dans un concours lui ouvrit les portes de l'Hexagone où il s'installa l'an-



née suivante. A l'université Paris VIII, il se montre particulièrement actif en rejoignant des groupes d'études et en animant des bulletins et des revues.

Il constitue, avec un groupe d'amis, un atelier de traduction-adaptation. Sa vie se confond avec son parcours et son œuvre, et c'est, tout naturellement, que nous abordons cette œuvre. Littérature, poésie, théâtre, adaptations, traductions : Mohia n'en délaisse aucun aspect et apporte son grain au moulin de la production et de la promotion de tamazight.

Dès son accession à l'université d'Alger, il se met à produire tout en participant au combat identitaire.

Il assiste aux cours de berbère dispensés par Mouloud Mammeri. Les premiers pas, Mohia les fit en tant que poète et plusieurs de ses textes sont interprétés par beaucoup d'artistes kabyles, entre autres Idir, Ferhat Imazighen, Ali Ideflawen, Malika Domrane, Slimane Chabi, Takfarinas... Il est vrai que bon nombre de ses poèmes restent, à ce jour, inédits.

Les nouvelles et les contes n'ont pas été, du reste, négligés dans son œuvre. *Timucuha* (contes) qui constituent le véritable gisement de la culture orale berbère ont été fortement travaillés par Mohia : *Tamacahut n Iqannan* (histoire des nains), *Tamacahut n yes yal* (histoire des ânes), *Asmi nxeddem le théâtre* (quand on jouait au théâtre) et bien d'autre. Aussi, il préface plusieurs publications et élabore plusieurs essais, notamment sur la chanson kabyle.

Il collabore à vulgariser, à travers des publications militantes (revues et bulletins), les aspects de la culture kabyle. Cependant, c'est dans la traduction et le théâtre que Mohia est considéré comme un pionnier.

D'autant que ses débuts remontent à son passage au lycée Amirouche où il

anime, avec un groupe de lycéens, une troupe théâtrale qui subit l'ostracisme de l'administration qui y voyait une véritable menace.

Le hasard faisant bien les choses, fit rencontrer les anciens du lycée à l'université d'Alger où ils constituèrent ce qui fut

appelé, à l'époque, «Le cercle des étudiants de Ben-Aknoun».

Beckett, Pirandello, Molière parlent en kabyle

Le déclic fut, en quelque sorte, la pièce de Kateb Yacine *Mohamed prends ta valise* qui révolutionna les esprits.

Mohia traduisit alors en kabyle *Morts sans sépulture* de J.-P. Sartre puis, avec Momoh Loukad cette fois-ci, *La pute respectueuse* du même auteur. En 1974, il adapta *L'exception et la règle* de Brecht (*Llem-ik, Ddu d udar-ik*) qu'il publia aux éditions Tala. Dans la préface, Mohia insistait, déjà, sur la nécessité de produire en tamazight. L'autre œuvre de Brecht que Mohia adapta fut *La décision* (*annegaru ad d-yerr tabburt*). Le Printemps berbère donna du punch à Mohia et attisa sa flamme militante. C'est ainsi qu'il mit les bouchées doubles et adapta plusieurs autres œuvres relevant du patrimoine universel notamment *Le ressuscité* (*Muhand Ucaâban*) du célèbre écrivain chinois Lu Xun, *la Jarre* (traduction française *la Giara* de Pirandello devenu, en kabyle, *Tachaylit*). *Tartuffe* de Molière et *Ubu Roi* d'Alfred Jarry sont aussi adaptées en 1984 sous les titres respectivement de *Si Partuf* et *Èasbi-bi*. Suivirent *Médecin malgré lui* de Molière et *En attendant Godot* de Samuel Beckett sous les titres *Si Lehlu* et *Am win yettrajun Rebbi*. Quatre autres adaptations phares voient le jour : *Si nistri* (*la Farce* de maître Patelin, composée au 13e siècle par un inconnu), *Les fourberies de Scapin* et *Le malade imaginaire* de Molière qui restèrent au stade du manuscrit, *Knock* de Jules Romain (manuscrit).

Il élargit son œuvre en s'intéressant aux autres cultures notamment grecque et chinoise, et adapta *Entre les émigrés* de Mrozeck, la pièce en *Sin nni* et la véritable histoire de *Ahq n Muh Terri*.

K. H.

EXTRAITS DE TEXTES

Ayen bghigh machi...

«Ayen bghigh machi dawal, mi tenni yeddem-it wau... Ce sont les deux premiers vers d'un poème qui, tel un hymne à la liberté, était déclamé par les étudiants qui suivaient le cours de berbère de Mouloud Mammeri au début des années 1970, à l'université d'Alger. J'avais appris l'ode, texte court et incisif de quatre strophes, avant de connaître l'auteur. Un jour, attendant M. Mammeri devant l'amphithéâtre de la faculté des lettres, un camarade me montra un individu resté à l'écart de notre groupe en pleine discussion : l'auteur de mon poème. Il me le nomma aussi, Abdellah Mohia. C'était vers la fin de l'année 1971.

Les présentations ne furent pas faites ce jour-là, je me contentai de dévisager, du coin de l'œil, l'étudiant-poète qu'on surnommait plus tard Mu'end U Ye'ya.

Je m'attendais à voir un visage buriné par les années, je découvris un jeune homme à peine sorti de l'adolescence mais d'apparence taciturne et introvertie. Son regard semblait se détacher de l'environnement immédiat et trahissait un profond bouillonnement intérieur.»

Saïd Doumane

De Merde à Vauban à Ah ya dдин qessam !

«Bon nombre de témoignages de personnes qui ont fréquenté Mohia soulignent la singularité du personnage. Son œuvre peut encore mieux en témoigner. La littérature berbère n'a jamais connu d'auteur plus prolifique ! La profondeur de cette œuvre invite à une investigation sérieuse. Si jusqu'ici, l'orientation de la majorité des études littéraires berbères est restée de type sociologique (lien du texte littéraire avec la société), il est grand temps que des études textuelles prennent le relais et investissent le travail de création. C'est à ce prix-là que nous pourrions évaluer l'apport des auteurs comme Mohia à la littérature berbère. Lorsqu'on écoute la version déclamée par Mohia du texte «Ah ya dдин qessam», ou chantée par Ferhat Imazighen ou par le groupe Ideflawen, on ne lui soupçonne guère une quelconque origine étrangère. Pourtant, à la source, il s'agit bien d'un texte poétique écrit par le poète français Pierre Seghers (1906-1987) et rendu célèbre par Léo Ferré. C'est dire que Abdellah Mohia a très bien réussi son adaptation en kabyle.»

Amar Ameziane

HANDBALL- CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS 2014

L'Algérie possède les moyens nécessaires pour abriter ce rendez-vous

Même si d'autres pays ne manqueront pas de déposer leurs candidatures pour l'organisation du Championnat d'Afrique des nations 2014, l'Algérie est restée la mieux placée pour abriter ce rendez-vous continental très important, c'est ce qu'a affirmé la commission d'organisation des compétitions de la Confédération africaine de handball.

PAR MOURAD SALHI

L'Algérie est un pays qui possède suffisamment d'infrastructures pour abriter une telle compétition d'envergure dans les meilleures conditions, a reconnu également la COC, composée de Godinho Pedro et Djoumbou Chotha Rédrick, et de l'Algérien Rachid Meskouri, membres de la Confédération africaine, lors d'un point de presse organisé à Alger.

Le constat a été fait, les membres de la commission d'organisation des compétitions africaines de la confédération africaine de handball, se disent «très satisfait des infrastructures qui possède l'Algérie». En visite en Algérie depuis trois jours, la commission a eu l'occasion, selon son président, d'inspecter plusieurs sites sportifs en Algérie. En prévision de cette joute continentale, le choix de cette compétition est tombé sur deux salles de 10.000 et 8.000 supporters, à savoir Harcha- Hacène et celle de la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf pour abriter les matches officiels, à quoi s'ajoute également, si besoin est, celle de Zéralda, de



Hydra et les deux salles de l'ISTS. Lors de son intervention, Godinho Pedro a déclaré avoir déjà visité déjà l'Algérie en tant que joueur, ce que lui a permis de connaître la plupart des salles, notamment dans la capitale. «Je connais très bien les installations sportives en Algérie pour l'avoir déjà visitée à plusieurs reprises en tant que joueurs. L'Algérie est un beau pays, son climat est très favorable pour une compétition africaine. Et puis l'Algérie est un pays de handball». Pour M. Godinho, les installations que possède l'Algérie, permet même à l'instance africaine d'organiser des sessions de formation. En fait, beaucoup de paramètres jouent en faveur de

l'Algérie. Outre ces infrastructures, la Confédération africaine devrait prendre en considération le fait que l'Algérie n'ait pas organisé cette compétition depuis un certain temps

«L'instance africaine connaît pertinemment ce qu'elle fait l'Algérie pour développer le handball. L'Algérie reste l'un des pays qui participent dans des compétitions internationales avec les deux équipes hommes et dames». De son côté, le docteur Djoumbou Chotha Rédrick, s'est étalé dans le même sens «les pourparlers ont tourné autour des infrastructures, du transport, d'hébergement et d'autres questions liées essentiellement à cette compétition.

A mon avis, les sites de compétition et d'hébergement que nous avons visité répondent aux normes internationales. Les conditions sont remplies. Notre rapport est plutôt favorable pour que l'Algérie abrite cette compétition. C'est vrai que le dernier mot revient à la Confédération africaine qui devrait annoncer sa décision avant la fin de l'Année 2011, mais j'estime que l'Algérie est en bonne position pour organiser cette compétition des les meilleures conditions» a-t-il indiqué tout en précisant «la Confédération veut donner plus de temps au pays organisateur pour parfaire sa préparation à l'événement» a indiqué Dr Djoumbou. Pour le moment il n'y a que l'Algérie qui a déposé officiellement sa candidature pour l'organisation de cette compétition. Mais les membres de la commission d'organisation des compétitions africaines ont fait savoir qu'il y aura une éventuelle candidature de la Tunisie. Ce pays qui, signalons-le, a perdu l'organisation de l'édition 2012, aura un délai jusqu'à la fin de l'année 2011, précise la même source, pour déposer sa candidature «la Tunisie a affiché son intérêt pour organiser cette édition, mais officiellement la CAHB n'a rien reçu. La candidature tunisienne est une supposition réelle. Nous attendons toujours une lettre officielle des autorités tunisiennes annonçant leur candidature pour qu'une autre commission puisse se rendre sur les lieux pour inspecter les installations» a-t-il ajouté.

L'Algérie a besoin d'accueillir ce rendez-vous

Du côté algérien, le président de la Fédération algérienne de handball, Djaâfer Aït Mouloud, s'est dit très satisfait après la visite de la commission d'organisation des compétitions africaines, tout en indiquant que la FAHB est optimiste quant à une réponse favorable de l'instance africaine «nous avons mis tous les moyens à la disposition de cette commission pour qu'elle fasse son travail d'inspection dans les meilleures conditions. Tout le monde était satisfait. En présence de l'Algérien Rachid Meskouri, cette commission s'est rendue dans pas mal de sites sportif dans la capitale. Elle a pu choisir deux salles pour les matches officiels et d'autres pour les entraînements. Nous sommes très optimistes, nous avons eu beaucoup de promesses», a-t-il déclaré. Il est temps maintenant que l'Algérie organise des compétitions africaines. L'Algérie a besoin de ce genre de rendez-vous pour développer cette discipline en Algérie et lui donner plus d'importance. «On a fait la promesse à cette commission qu'on va remédier aux lacunes pendant cette période. D'ici-là, beaucoup de choses vont changer» a-t-il précisé. Le bureau exécutif de la confédération africaine de handball se réunira le 28 de ce mois à Kaduna au Nigeria qui abrite actuellement le championnat des clubs championnat, où l'Algérie participe avec deux clubs en l'occurrence le GS Pétroliers et la JSE Skikda, pour étudier le rapport et annoncer la verdict avant la fin de l'Année. En fin, la 20e édition du championnat d'Afrique se tiendra au Maroc après le renoncement de l'Egypte du 10 au 21 janvier 2012. Ce rendez-vous de Rabat sera qualificatif aux jeux olympiques de Londres.

M. S.

FOUAD KADIR

«L'arrivée d'Halilhodzic nous a libérés»



L'e milieu international algérien du FC Valenciennes (Ligue 1 française de football), Fouad Kadir, a estimé que l'arrivée du technicien bosnien, Vahid Halilhodzic, à la barre technique de la sélection nationale, a fini par libérer les joueurs. «Cela se passe plutôt bien avec lui. On l'a senti lors de notre dernière rencontre, l'équipe était plus décontractée, relâchée et a montré sa vraie valeur. Nous sommes plus libérés avec Halilhodzic», a

affirmé l'Algérien dans une interview accordée dimanche au site Footafrica, ajoutant qu'"à l'entraînement, on travaille beaucoup mieux et le plan de jeu est plus cohérent". à la République centrafricaine (2-0), en match comptant pour la 6e et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012. Il avait inscrit le 2e but des Verts à la 29e minute. Evoquant sa dernière apparition avec l'équipe nationale, Kadir estime que le rôle qui lui a été confié par le coach national, a fini par l'aider à mieux s'exprimer. «Je reste à la disposition du sélectionneur. Je n'ai pas d'exigence particulière, je peux jouer sur tous les fronts de la ligne offensive. Sur le dernier match, j'ai été en réussite car, devant, Abdelkader Ghezzal a fait un super boulot. Il a créé pas mal de brèches», a-t-il expliqué. Concernant l'absence de l'Algérie lors de la prochaine phase finale de la CAN-2012, au Gabon et en Guinée-Equatoriale, Kadir se dit "déçu". «Oui ça reste une

déception puisqu'on n'est pas qualifiés. Je pense que si on avait eu cet état d'esprit sur le terrain dès le début, on aurait été sans problème à la CAN", a-t-il regretté. Très en verve également avec son club, Kadir estime que le changement de poste opéré par son entraîneur, y est pour beaucoup dans la forme qu'il affiche depuis quelques journées. «Depuis le début de saison, je joue à mon vrai poste derrière l'attaquant. C'est là où je suis le plus efficace. J'apporte plus à l'équipe. J'essaie de tirer mon épingle du jeu et cela se passe plutôt pas mal», a-t-il affirmé, précisant que son équipe jouera pour le maintien "après un début de saison difficile". L'équipe de Valenciennes s'est inclinée samedi à Saint-Etienne (1-0), dans un match comptant pour la 11e journée du championnat. Les coéquipiers de Kadir, qui a joué l'intégralité de cette rencontre, pointent à la 15e place au classement avec 9 points.

ESPAGNE

Le Barça cède les commandes au Real

Le FC Barcelone s'est cassé les dents sur Javier Varas, gardien héroïque du FC Séville, qui a arrêté un penalty en fin de match (0-0), samedi soir, cédant ainsi la 1^{re} place du championnat à son rival, le Real Madrid, qui a écrasé Malaga (4-0), samedi, lors de la 9^e journée.

Après leur large victoire, les Merengue émarginent à 19 points devant le FC Barcelone qui se trouve, désormais, à une unité derrière. L'équipe surprise du début de saison, Levante, peut à son tour devenir leader, dimanche, s'il l'emporte à Villarreal. Les Catalans, en dépit de leur domination écrasante, notamment en seconde période, ne sont finalement pas parvenus à trouver la faille.

Les Blaugrana ont, notamment, trouvé sur leur chemin un épatant portier sévillan, Javier Varas, qui a condamné à l'échec toutes les tentatives des locaux, sortant même un penalty dans les ultimes instants de la rencontre (90+1). Après une faute sur Iniesta dans la surface, qui a provoqué une ambiance surchauffée -- Kanouté voyait le carton rouge et Fabregas le jaune pour une altercation plus que musclée --, Messi avait l'occasion d'éviter au Barça son premier partage des points de la saison au Camp Nou. Mais Varas plongeait du bon côté et stoppait le tir de l'Argentin. Le gardien, en état de grâce, trouvait encore le temps d'arrêter un coup franc dans les ultimes instants de la rencontre (90+2). Auparavant, le Barça avait commencé la



rencontre de manière un peu suffisante, manquant de se faire surprendre par Navas qui décochait une belle frappe du droit, enlevée par Valdes au prix d'une parade somptueuse (20). Après cette alerte, les Catalans, avec Thiago finalement préféré à Fabregas, se sont mis à l'ouvrage, mais ont éprouvé de grandes difficultés à s'immiscer entre les lignes sévillanes. Et quand les défenseurs sévillans ont, enfin, baissé la garde, c'est le portier andalou Varas, impérial, qui s'interposait à chaque fois de manière impeccable, comme devant Iniesta (9), Villa (38), Messi (45), puis une nouvelle fois Iniesta (53), Messi (57)...

Le Real, lui, n'a pas eu ces problèmes de réalisme offensif, loin s'en faut. Les Merengue ont montré face à Malaga un visage séduisant, signant, notamment, une première période de haute volée achevée à 4-0 à la pause. Dès les premières minutes de la rencontre, le Real s'est mis en ordre de bataille, assiégeant le but des locaux. Di Maria adressait, ainsi, un excellent ballon en profondeur à Higuain,

parti à la limite du hors-jeu et une nouvelle fois buteur (1-0, 11). Di Maria encore adressait, ensuite, un centre à Cristiano Ronaldo qui n'avait qu'à ouvrir le pied pour tromper le portier de Malaga (2-0, 23). Ce ne devait être que le hors-d'oeuvre du Portugais, en verve samedi soir.

A la 28e, esesulé aux 18 mètres, il expédiait une belle frappe à ras de terre hors de portée de Ruben. Puis, il inscrivait un but "à la Cruyff" d'une talonnade du pied droit sur un ballon aérien (4-0, 38). Après ce véritable ouragan sur le but andalou, les locaux montraient, toutefois, une belle réaction d'orgueil. En seconde période, les joueurs de Pellegrini se ruaient, ainsi, sur le but de Casillas, mais en vain : le score, sévère au vu des efforts de Malaga, devait en rester là. De son côté, le Sporting Gijon a obtenu, enfin, la première victoire de sa saison grâce à son succès à domicile (2-0) face à Grenade. Après cette victoire, l'équipe de Manuel Preciado cède sa place de lanterne rouge au Racing Santander qui a, lui, perdu sur sa pelouse contre l'Espanyol Barcelone (1-0).

AANGLETERRE

Newcastle se prépare pour le grand derby

Newcastle a réduit l'écart sur les ténors du championnat d'Angleterre en battant Wigan 1 à 0, grâce à un but du Français Yohan Cabaye, à la veille du grand choc de la 9e journée entre les deux premiers du classement, Manchester City et Manchester United. Les "Magpies", toujours invaincus, sont désormais quatrièmes, à égalité avec Chelsea, qui jouera, également, dimanche à l'extérieur chez son voisin londonien, les Queens Park Rangers. United n'a plus qu'un point d'avance et City trois. Newcastle a longtemps piétiné face à la lanterne rouge et ne s'est imposé qu'à la 81e minute grâce à un joli tir de l'ex-Lillois, de l'intérieur du pied d'une vingtaine de mètres, sur une passe d'un autre Français, Sylvain Marveaux. C'était le premier but de Cabaye depuis son arrivée en Angleterre cet été. Avec cinq victoires et quatre matches nuls, l'équipe d'Alan Pardew est la bonne surprise de la saison, même si son démarrage s'explique aussi par un calendrier assez favorable, le club n'ayant rencontré aucun des cinq premiers du classement, mais au contraire cinq des sept derniers. Newcastle a fait passer à quatre points son avance sur Liverpool, tenu en échec chez le promu Norwich 1 à 1. Les "Reds" ont ouvert la marque par le Gallois Bellamy à quelques secondes de la mi-temps, mais ont été rejoints un quart d'heure plus tard sur un but de Holt. L'entrée, à dix minutes de la fin, de l'attaquant Andy Carroll, cantonné à un rôle de remplaçant peu en rapport avec son prix d'achat (plus de 30 millions de livres), n'a pas permis aux hommes de Kenny Dalglish de faire la différence. Le jeune Anglais a même raté une énorme occasion de la tête, pourtant son point fort, dans les arrêts de jeu. Aston Villa a perdu sur son terrain le derby de Birmingham contre West Bromwich (2-1).

ITALIE

Djamel Mesbah : «Lecce très motivé pour battre l'AC Milan»

Le défenseur international algérien de Lecce, Djamel Mesbah, a assuré, dimanche, que ses coéquipiers étaient "très motivés" pour battre l'AC Milan au stade Via del Mare, dans le cadre de la 8e journée du championnat d'Italie de football. "Le match face à l'AC Milan sera difficile, mais nous sommes très motivés puisque nous jouons contre une grande équipe. L'important est de bien jouer, être accrocheurs et concentrés, c'est ainsi qu'on peut récolter des points. Nous devons jouer notre propre jeu", a déclaré Mesbah à la chaîne de télévision Sky Sport, quelques minutes avant le début de la rencontre. L'équipe des "Pouilles" occupe la 19e et avant-dernière place au classement, avec 4 points, devançant de deux unités la lanterne rouge, Cesena. De son côté, l'AC Milan est 13e avec un total de 8 points. La 8e journée de la Serie A a débuté, samedi, avec les rencontres Fiorentina-Catane (2-2) et Juventus-Genoa (2-2).

FRANCE

Marseille respire, Montpellier se place

Soumis à une très forte pression, Marseille et Didier Deschamps peuvent respirer après la victoire contre Ajaccio (2-0) alors que Montpellier, vainqueur à Caen (3-1), est revenu à la hauteur du PSG en tête de la L1. Dans un Vélodrome muet en raison de la grève des encouragements décrétée par les fans olympiens, l'OM (12e) a rempli son contrat sur un doublé d'Andre Ayew. Mais avant cette libération, Deschamps avait eu son lot de frayeurs, avec une frappe sur la barre



de Cavalli et le penalty, puis la tête d'Ayew repoussés par le spectaculaire gardien mexicain Ochoa. Signe du malaise ambiant, les deux buts du Ghanéen n'ont même pas eu le don de réveiller les supporters marseillais, murés dans le silence. Ce succès apparaît, ainsi, comme un simple sursis et ne résorbera pas à lui seul les fissures qui apparaissent au sein du club. Deschamps, dont l'étoile commence à pâlir, devra, de son côté, engranger encore d'autres victoires avant de regagner du crédit. La véritable bonne opération de la soirée est à mettre à l'actif de Montpellier (2e),

seulement devancé par le leader parisien à la différence de buts. Les stars du PSG auront, toutefois, l'occasion de reprendre leurs aises au sommet du championnat en recevant Dijon dimanche. A Bordeaux, la fin de la crise n'est pas pour tout de suite. Incapables de décrocher leur premier succès à Chaban-Delmas face à Brest (1-1), les Girondins sont toujours relégables (18e) et peuvent vraiment se faire du souci pour la suite du championnat. Plus haut au classement, Toulouse (5e) n'avance plus même si le nul décroché à Lorient (0-0) est un moindre mal, le Téfécé ayant bouclé la partie à dix contre onze après l'exclusion de Ninkov peu après l'heure de jeu. Saint-Etienne connaît, en revanche, une embellie. Les Verts ont enregistré leur 2e victoire consécutive contre Valenciennes (1-0) et se maintiennent dans le Top 10 (8e). En bas de tableau, Nancy a créé un petit événement avec son premier succès de la saison face à Nice (1-0) mais reste dans la zone rouge (19e).

Boudebouz «frustré» après le nul de Sochaux

Le milieu de terrain algérien de Sochaux, Ryad Boudebouz, a exprimé toute sa frustration après le nul de son équipe contre Evian-Thonon (1-1), concédé, samedi soir à domicile, dans le temps additionnel de la seconde période, dans le cadre de la 11e journée du championnat de France de football (Ligue 1). "Ce but (concédé à la 90e+2) nous casse le match. C'est frustrant de ne pas prendre trois points mais il ne faut pas se prendre la tête", a déclaré l'international algérien à l'issue de la rencontre, cité dimanche par le magazine France Football. Les Sochaliens ont ouvert le score à la 51e minute par Butin avant que les visiteurs n'égalisent sur corner dans les arrêts de jeu par Angoula. "Il y a des matches qui ne sont pas forcément beaux à voir pour le public. On a fait tous les efforts, mais il y a ce corner qui est difficile à avaler car c'est deux points qui s'envolent", a pesté Boudebouz. "Il faut se remettre au travail pour aller gagner à Nice. On a tous fait des efforts, on revient, on se bat. On n'a pas eu de chance. Celui qui marque pour eux, il est grand (1,84 m), il fait au moins deux mètres, non ?", a-t-il encore dit.

PUB

Les aventures de Tintin : La folle journée de Gad Elmaleh et Steven Spielberg



Steven Spielberg l'avait promis, l'avant-première de son Tintin : *Le secret de la Licorne* ne pouvait se faire qu'en Belgique, pays natal du petit reporter aventurier créé par Hergé. Samedi, le réalisateur américain a vécu une folle journée entre le plat pays et la France. À ses côtés, son Tintin, à savoir Jamie Bell et Gad Elmaleh, qui joue le rôle d'Omar Ben Salaad dans ce film en motion capture. À Bruxelles, le dispositif mis en place pour l'avant-première était tout bonnement impressionnant. Le centre ville a été bouclé, dans les rues défilaient des voitures anciennes croquées par Hergé dans ses albums, et Spielberg a reçu des mains du ministre des Finances Didier Reynders, la grand-croix de l'ordre de Léopold. Selon le parisien, ce "cordon honorifique est digne des généraux Syldaves et bordures du Sceptre d'Ottokar", une autre célèbre aventure de Tintin. "Nous sommes fiers d'avoir ramené Tintin à Bruxelles", a déclaré Spielberg. Après l'avant-première bruxelloise, toute l'équipe s'est dirigée dans le Thalys aux couleurs du film. Le réalisateur américain a posé sa signature sur le flanc du train et embarqué direction Paris pour la deuxième étape de leur périple. Arrivés dans la capitale, Steven Spielberg et Gad Elmaleh étaient attendus sur le plateau du 20 heures de Claire Chazal (Laurent Delahousse pour France 2 avait obtenu une interview du réalisateur un peu plus tôt) puis direction le Grand Rex sur les grands boulevards. Rejoint par Jamie Bell et la productrice Kathleen Kennedy, Gad et Steven ont signé pléthore d'autographes à la foule réunie en masse devant le cinéma. Non loin du réalisateur, son épouse Kate Capshaw. Quelques invités de marque comme Aïssa Maïga ou la Québécoise Marie-Josée Croze. Evelyn Bouix était accompagnée de Philippe Harel et son épouse.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1790 La France adopte le drapeau tricolore

L'assemblée constituante décrète officiellement le drapeau tricolore, drapeau français, en substitution au drapeau blanc. Le drapeau tricolore apparaît dans la toute jeune République française. Il est largement inspiré par la cocarde que les révolutionnaires arborent depuis 1789. Il reprend le bleu et le rouge, couleurs de la ville de Paris, et le blanc, couleur royale

1882 Découverte du germe de la tuberculose

Le physicien allemand Robert Koch réussit à isoler la bactérie de la tuberculose. En 1883, il découvrira le bacille du choléra. Koch est l'un des pères de la bactériologie. En tant que pionnier de la bactériologie, Robert Koch fut l'égal de Pasteur. On lui doit l'identification de plusieurs bacilles, notamment du bacille de la tuberculose, de même que de ceux du charbon et du choléra. Il gagna le prix Nobel de médecine en 1905.

1901 Une femme dans les chutes du Niagara

À 43 ans, Annie Edson Taylor est la première femme et la première personne à relever le défi de s'élancer du haut des chutes du Niagara dans un tonneau de bois. Elle est institutrice et son salaire ne lui permettant pas de bien vivre, elle tente sa chance. Elle obtiendra gloire et notoriété mais pas la richesse et mourra dans la pauvreté.

1902 Première utilisation des empreintes digitales

Alphonse Bertillon, chef du service de l'identité judiciaire à la préfecture de police de Paris, utilise pour la première fois les empreintes digitales dans une enquête.

1929 Jeudi noir : Crash boursier

Une catastrophe financière sans précédent ravage la Bourse américaine. 13 millions de titres sont jetés sur le marché ; ils ont perdu 30% de leur valeur. Des milliers de porteurs sont ruinés. On signale une série de suicides spectaculaires : les gens se jettent par les fenêtres des hauts buildings. Les valeurs américaines s'effondrent, 7 à 9 milliards sont perdus en 104 minutes. Malgré les bonnes paroles du président Hoover, les spéculateurs ruinés vident leurs comptes bancaires, les banques ne peuvent plus faire face et cessent de soutenir les cours.

Cette journée passera à l'Histoire sous le nom de «Jeudi noir». Le dramatique effondrement de Wall Street marque le début de la grande crise économique qui frappera la première moitié des années 30. Les banques inondées, n'ont pas les avoirs requis et font faillite. Le monde entier connaîtra des années de grande pauvreté où le travail est inexistant et les chômeurs en très grand nombre.

1931 Al capone reçoit sa sentence

Tard le samedi soir 17 octobre 1931, après 9 heures de délibérations, Capone fut déclaré coupable pour les chefs d'accusation d'évasion fiscale. Le samedi suivant, le 24 octobre le juge Wilkerson condamna Capone à onze ans de pénitence dollars en frais de cour. La caution lui fut refusée Capone fut transporté à la prison du comté de Cook en attendant son transfert au pénitencier fédéral. Alors que Capone quittait le palais de justice, un officier du fisc confisqua sa propriété afin que le gouvernement puisse récupérer ses taxes impayées. Capone perdit son calme et tenta d'attaquer l'agent mais fut retenu par les officiers qui en avait la garde.

1945 Création de l'Onu

La Charte des Nations-Unies entre en application après sa ratification par un 29 ème pays dont le Canada. L'Organisation des Nations unies (Onu ou encore Nations unies) est une organisation internationale fondée en 1945 pour résoudre les problèmes internationaux. Elle succède à la Société des Nations (SDN).

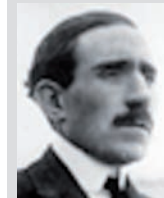
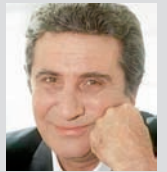
2003 Le Concorde prend sa retraite

Le Concorde, le seul avion supersonique civil au monde, décolle de New York pour son dernier vol commercial. La dernière semaine de vols de démonstration du Concorde se fit au-dessus de Birmingham le 20 octobre, à Belfast le 21, Manchester le 22, Cardiff le 23, et Édimbourg le 24. Chaque jour, l'avion partait de la ville de Heathrow et allait jusqu'aux villes concernées en volant à basse altitude en vol subsonique. British Airways retira officiellement l'avion le jour suivant, le 24 octobre. Cette sortie définitive se fit avec l'un des Concorde qui quitta New York avec une fanfare similaire à celle que connut son homologue d'Air France, tandis que, simultanément, deux autres avions paraient, l'un au-dessus du golfe de Gascogne pour Air France, et l'autre au-dessus d'Édimbourg pour British Airways.

LE CARNET DU MIDI

MONSIEUR 100.000 VOLTS

Gilbert Bécaud (né François Gilbert Léopold né ce jour est un chanteur compositeur, pianiste et acteur français. Il se produisit 33 fois sur la scène de l'Olympia où il y gagna son surnom de «*Monsieur 100.000 volts*», en raison de son sens du swing, mais aussi à cause des passions qu'il soulevait dans son sillage. Il laisse l'image d'un homme électrique, toujours en mouvement. Sa cravate à pois, ses quelques 400 chansons et sa main sur l'oreille (pour mieux s'entendre) lors de ses concerts, sont d'autres images spécifiques qui ont marqué les esprits. Bécaud se glissait d'une chanson à l'autre dans les personnages très différents décrits par ses trois auteurs, et maintenait son public en éveil... et enthousiaste, si l'on en juge par les fauteuils souvent cassés par l'agitation du public. Son piano : Gilbert Bécaud se produisait toujours sur scène avec le même piano, qui avait une particularité : il était légèrement incliné. Sa cravate à pois était pour lui un fétiche et un porte-bonheur, car elle avait une histoire : encore jeune pianiste, Bécaud cherche du travail. Il se présente pour faire un essai dans un piano-bar qui recherche un pianiste remplaçant). Mais le patron lui dit que c'est impossible, compte tenu de l'image de marque de son établissement, car il ne porte pas de cravate. Comme il est accompagné de sa mère qui porte une robe bleue à pois blancs, celle-ci découpe immédiatement le bas de son vêtement pour en faire un semblant de cravate, que Gilbert noue autour de son cou avant de retourner voir le patron du bar, qui le laisse alors jouer, puis l'embauche immédiatement. Depuis ce jour, Gilbert Bécaud s'est toujours présenté sur scène avec une vraie cravate à pois, sans jamais changer de modèle, en souvenir de ce premier épisode de sa carrière. Grand fumeur qui menait une vie effrénée, il meurt à 74 ans des suites d'un cancer du poulmon



1944 LE FONDATEUR D'UN EMPIRE

Louis Renault, né à Paris est un inventeur français, pilote de course et chef d'entreprise pionnier fondateur emblématique de l'industrie automobile française avec l'empire industriel Renault. Alors qu'il est âgé de 14 ans, passionné de mécanique et d'électricité, timide et solitaire, peu bavard, il installe un atelier au fond du jardin de la résidence secondaire familiale à Boulogne-Billancourt près de Paris. Il modifie un moteur Panhard, multiplie les inventions, dessine inlassablement des plans, dépose ses premiers brevets et s'enferme dans sa solitude créative. Sa passion le pousse à négliger ses études. Le 25 février 1899, ses deux frères Marcel et Fernand fondent la société Renault Frères au 10 rue du Cours à Boulogne-Billancourt. Louis se consacre complètement à la conception et la construction des voitures. À la fin de la première année, 76 voitures sont produites et vendues. En août 1899, il s'aligne avec son frère Marcel, au départ de la course Paris-Trouville et obtient sa première victoire d'une longue série de courses de ville à ville. En 1922, Louis lance sa première chaîne de montage moderne et en 1929 il démarre sa grande usine historique de fabrication moderne sur l'île Seguin à Boulogne-Billancourt, symbole et emblème de progrès industriel et symbole de luttes sociales. Il entre également en compétition effrénée dans tous les domaines industriels et techniques avec son grand rival André Citroën aux dépens des petits constructeurs qui disparaissent. Après la libération de Paris, il est accusé de collaboration. Malade, il se rend librement à la convocation d'un juge qui l'inculpe et le fait aussitôt incarcérer à la prison de Fresnes où il est mis au secret et battu à maintes reprises par des FTP qui l'incriminent de «commerce avec l'ennemi». Sa santé se dégrade rapidement, il est laissé sans soins et se plaint d'être battu pendant la nuit. Il décède ce jour à l'âge de 67 ans, un mois après son incarcération.

2005 UNE FEMME «DEBOUT» EN RESTANT ASSISE

Rosa Louise McCauley Parks, dite Rosa Parks née en Alabama États-Unis est une couturière qui devint une figure emblématique de la lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis, ce qui lui vaut le surnom de mère du mouvement des droits civiques de la part du Congrès américain. Parks est devenue célèbre le 1er décembre 1955, à Montgomery (Alabama) en refusant de céder sa place à un passager blanc dans un bus. Arrêtée par la police, elle se voit infliger une amende de 15 dollars le 5 décembre ; elle fait appel de ce jugement. Un jeune pasteur noir inconnu de 26 ans, Martin Luther King, avec le concours de Ralph Abernathy, lance alors une campagne de protestation et de boycott contre la compagnie de bus qui dura 381 jours. Le 13 novembre 1956, la Cour suprême casse les lois ségrégationnistes dans les bus, les déclarant anti constitutionnelles. Elle se souvient que son grand-père montait la garde la nuit devant la ferme contre les actions du Ku Klux Klan. Sa jeunesse lui fait vite subir les affronts du racisme. Après son arrestation cinquante dirigeants de la communauté afro-américaine, emmenés par un jeune pasteur peu connu à l'époque Dr. Martin Luther King, Jr, se réunissent à l'église baptiste de la Dexter Avenue pour discuter des actions à mener. Ils y fondent le Montgomery Improvement Association, dont ils élisent King comme président. Il y popularise les théories de la non-violence et de la désobéissance civile. La veille du procès, 35.000 tracts sont distribués pour inviter les Noirs à ne plus emprunter les bus le lundi 5 décembre. Le boycott durera 381 jours. Elle décède ce jour à Détroit. Le président George W. Bush a honoré sa mémoire dans une allocution télévisée et sa dépouille est restée exposée deux jours dans la rotonde du Capitole pour un hommage public.



Cuisine

Côtelettes d'agneau à la poêle avec légumes



Ingrédients :
6 petites côtelettes d'agneau
4 pommes de terre
4 carottes
200 g de haricots plats
2 c. à soupe de beurre
1 c. à café de concentré de tomate
2 gousses d'ail écrasé
3 c. à soupe de lait
1 feuille de laurier
Sel, poivre
1 pincée de noix de muscade
1 c. à soupe de crème fraîche
Préparation:
Saupoudrer la viande de noix de muscade de chaque côté, saler poivrer. Ajouter le laurier, l'ail écrasé, le concentré de tomate dans le lait. Laisser mariner pendant 1 heure. Dans une poêle faire, revenir les côtes d'agneau des deux côtés dans un peu de beurre pendant environ 3-4 minutes par côté, puis, les retirer et les réserver au chaud. Enlevez l'excédent de gras de la poêle, déglacez-la avec la sauce de la marinade, ajouter le crème fraîche et laisser réduire deux min. Servir avec des légumes cuits à la vapeur.

Biscuits moelleux à la carotte



Ingrédients :
100 g de farine
120 g de beurre pommade
75 g de sucre
1 c. à café de levure
1 œuf
220 g de carottes
1 pincée de sel
1 orange
Préparation:
Prélever les zestes de l'orange et réserver. Peler et râper les carottes avant de les faire bouillir 5 min dans une casserole d'eau. Les égoutter et les réduire en purée. Faire blanchir le beurre avec le sucre, ajouter les oeufs, les zestes d'orange et la purée de carotte puis mélanger. Incorporer la farine tamisée avec le sel et la levure. Quand le mélange est homogène, déposer la pâte en petites boules espacées sur une plaque recouverte de papier sulfurisé, puis enfourner four de 180°)

SOINS DU VISAGE

Masque naturel pour le visage

Plusieurs facteurs doivent être pris en compte quand il s'agit de savoir quel est le meilleur masque naturel pour le visage.

A quoi sert le masque naturel ?

Il s'agit, en premier lieu, de faire un soin du visage : d'adoucir la peau, d'assécher puis éliminer les boutons et les points noirs, de rendre la peau plus lisse et plus jeune, de diminuer l'avancée des rides, etc.
Le masque naturel pour le visage est à privilégier par rapport aux produits du commerce. Pourquoi ?
Il ne contient pas de produits chimiques de synthèse, n'agresse pas la peau et n'altère pas la santé.

Moins cher

Préparé chez vous avec des produits simples, vous n'imaginez pas les économies que vous pouvez faire. Car, vous préparez votre masque naturel quand vous en avez besoin (donc, pas de gâchis quand cela se périmé) et vous utilisez des produits moins chers que si vous achetiez des crèmes au



supermarché.

Il s'adapte

De plus, le masque naturel vous permet d'adapter sa composition en fonction du type de votre peau. En effet, une peau grasse n'a pas toujours les mêmes besoins qu'une peau sèche. Il suffit de trouver la recette qui vous convient.

Composants frais

La plupart des masques naturels pour le visage peuvent être préparés avec des composants de base que vous avez déjà dans votre cuisine. Pas besoin d'aller acheter des produits souvent introuvables, et vous êtes garantie d'utiliser toujours des produits bien frais, au top de leur vitalité.

La recette du masque naturel pour le visage

Prenez l'habitude, une fois par semaine, de vous faire un masque naturel sur le visage. Voici une recette ultra naturelle pour hydrater et assouplir la peau de votre visage.
Ce qu'il vous faut :
1/2 bananes pelées
1/2 avocat pelé
1 c. à soupe de concombre émincé
1 c. à soupe de yaourt nature
1 c. à soupe d'huile d'olive
Préparation et application :
Mixez tous les ingrédients dans un mixeur-blender. Etalez la pâte obtenue sur le visage et laissez reposer une demi-heure. Vous rincez, ensuite, à l'eau froide.

EDUCATION ENFANT

Le b.a.-ba de la politesse

C'est vers 3-4 ans que l'enfant apprend progressivement les règles de politesse et de bonne conduite indispensables à la vie en société. Explications des psychologues.

Lui montrer l'exemple en tant qu'adulte :

En général, un enfant bien élevé et poli attire le respect des autres. Seulement il n'est pas toujours facile de lui faire assimiler les mots et formules de politesse de base comme « bonjour, au revoir, s'il te plaît, merci ». Le meilleur moyen de le confronter à ces nouvelles règles de savoir-vivre est encore de lui montrer l'exemple en tant qu'adulte sans pour autant avoir l'impression de lui enseigner. Il ne tardera pas à vous imiter.

La politesse peut se faire de façon tout à fait ludique.

Vers 3-4 ans, votre enfant entre dans une période d'opposition et peut alors refuser de dire « bonjour » ou « s'il te plaît » par pure provocation envers ses parents. "Ce sont aux parents de le rassurer sur la bienveillance de l'adulte à saluer. Il est alors important de ne pas trop insister en lui disant que la prochaine fois, il saura dire « bonjour » parce qu'il aura grandi, souligne la psychologue. Au fil du temps, il se rendra compte de l'utilité de ces petits réflexes élémentaires

Tout comme ses parents, l'enfant doit aussi pouvoir se tenir bien à table.

Il appartient aux adultes de tempérer leurs exigences notamment lorsque celui-ci demande la permission de quitter la table", indiquent les psychologues. Mais si votre petit vous provoque en se tenant mal, il est nécessaire de lui dire que vous désapprou-



vez son comportement et de lui demander une meilleure tenue. S'il n'y arrive pas, demandez-lui d'aller un moment dans sa chambre pour revenir dans de meilleures dispositions. "Le mieux est de négocier avec lui afin de lui apprendre le respect mutuel", recommande la spécialiste.

Trucs et astuces

Du thé contre les lèvres gercées.....



Plongez dans de l'eau chaude un sachet de thé puis passez-le sur vos lèvres. Elles seront réhydratées et les gercures se refermeront.

.....pour crever un furoncle :



Appliquez sur l'abcès un sachet de thé plongé dans de l'eau bien chaude. Maintenez-le avec une bandelette adhésive toute une nuit. Le furoncle se crèverait le lendemain.

Jus de tomate contre l'acné :



Pour atténuer l'acné, coupez une tomate en fine tranche et appliquez-la sur l'endroit des boutons. Gardez environ 15 min. Rincez ensuite délicatement le visage avec un savon doux.

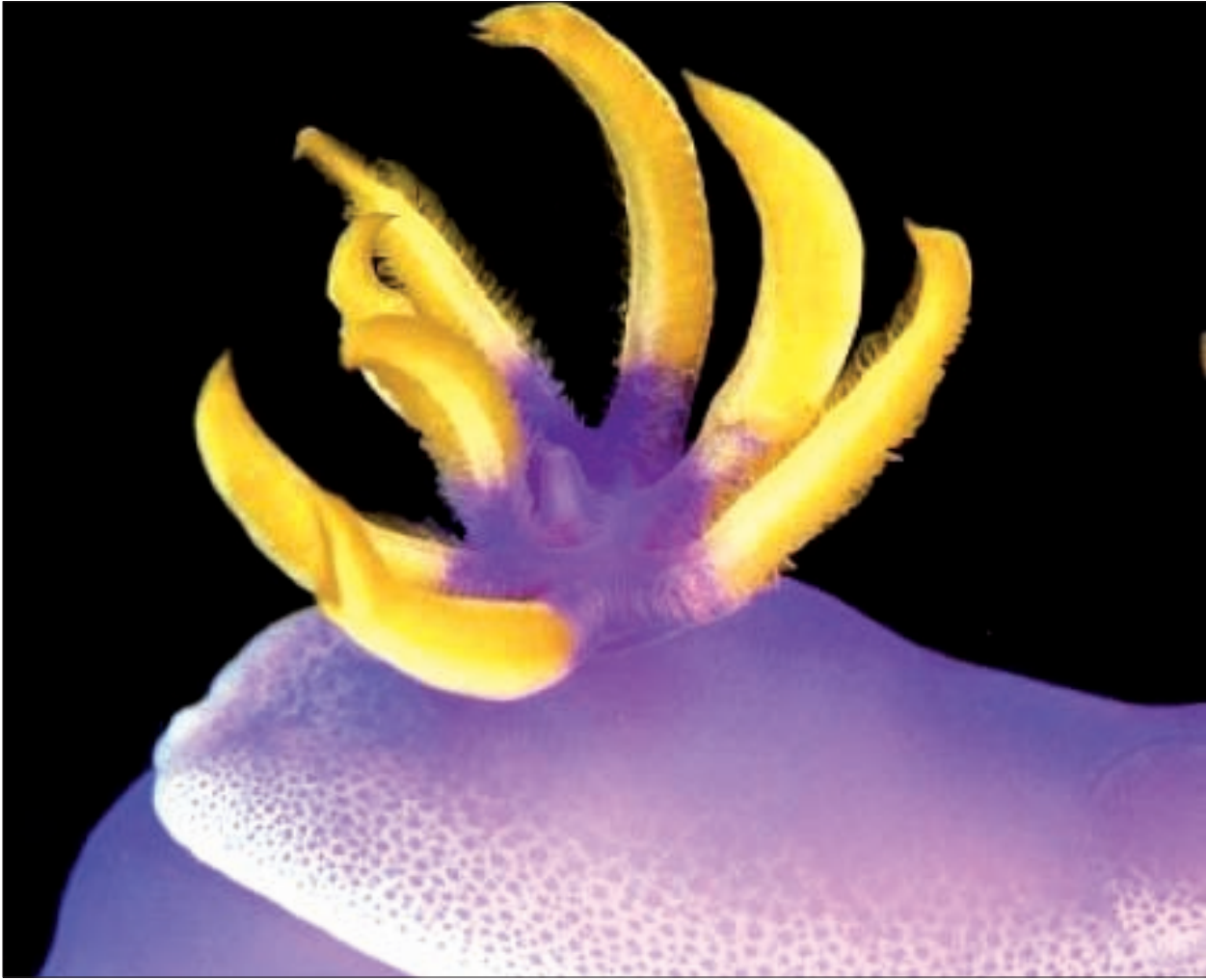
Bicarbonate contre la conjonctivite :



Diluez une demi-c. à café de bicarbonate dans une demi-tasse d'eau frémissante. Faites un bain pour les yeux une fois l'eau refroidie, ce qui les lavera et les soignera.

La mystérieuse histoire évolutive des gastéropodes "flotteurs"

Celia Churchill, doctorante à l'Université du Michigan, est parvenue à lever le voile sur les mystères de l'évolution des janthines, une famille de gastéropodes marins munis d'un flotteur fait de bulles de mucus pour assurer leurs déplacements.



Si les scientifiques ont largement étudié le mode de vie des janthines et leur manière de "surfer" sur les océans du globe, l'histoire de leur évolution est jusqu'à présent restée un mystère. Mais Celia Churchill, doctorante à l'Université du Michigan aux Etats-Unis, a réussi à reconstruire l'arbre phylogénique de ces gastéropodes marins afin de comprendre les mécanismes adaptatifs à la base de leur étrange mode de vie.

Son étude, parue récemment dans la revue *Current Biology*, part de l'hypothèse d'un éventuel lien de filiation entre les janthines et une scalaire ectoparasite se nourrissant de la surface des coraux. Ce gastéropode est, en effet, également capable de

créer une masse de mucus à partir de son pied musculaire pour former à l'extérieur de sa coquille un abri pour ses œufs.

Avec ses collègues, Celia Churchill a mené sur ces deux groupes de mollusques une série de tests moléculaires et un rigoureux séquençage ADN. Les résultats de ces expériences confirment l'existence d'un lien de parenté.

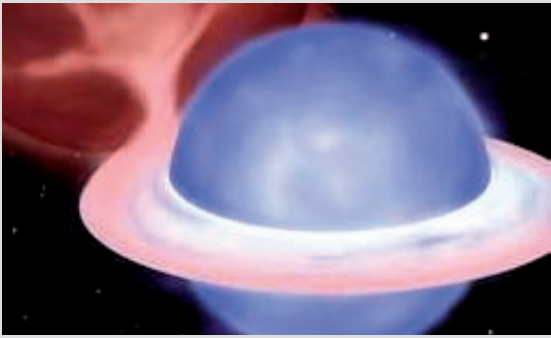
Une évolution progressive vers une espèce "flotteuse"

Selon l'équipe de chercheurs, la scalaire en question serait l'ancêtre du groupe des janthines. Celle-ci aurait, en effet, à un moment de son évolution, été portée par la masse d'œufs

qui aurait servi brièvement de flotteur sous l'action des vagues. Finalement, cette lignée aurait développé la capacité de créer des bulles avec leur mucus afin de réaliser une structure uniquement destinée à la flottaison.

"Évidemment, la possibilité de créer des bulles n'a probablement pas évolué pendant la nuit", précise Celia Churchill au *National Geographic*. Elle ajoute : "Cette capacité s'est mise en place sur une certaine période de temps pour finalement créer une lignée à même d'organiser des bulles de mucus pour créer un flotteur". Cette acquisition évolutive aurait permis au groupe des janthines d'accéder à la surface des eaux où les réserves de nourritures sont relativement préservées de toute concurrence.

L'énigme des traînardes bleues enfin élucidée



De nouvelles observations réalisées par des scientifiques américains devraient permettre d'expliquer comment les étoiles inhabituelles que sont les traînardes bleues se forment.

Les traînardes bleues (ou "blue stragglers") sont des étoiles situées dans des amas stellaires et qui brillent de façon anormale en émettant une lumière bleue, différente de celles des autres étoiles. Mais dans un amas d'étoiles, toutes se forment à la même période, rappelle Sciences et Avenir. De ce fait, ces traînardes devraient soit être devenues des géantes rouges, soit s'être éteintes en naines blanches comme leurs consœurs.

Les chercheurs américains de la Northwestern University présentent ainsi, dans la revue *Nature*, de nouvelles observations susceptibles d'expliquer le principe de ces structures qui restent mystérieuses depuis plus de 50 ans. C'est en croisant les informations obtenues par les étoiles bleues de l'amas NGC 188 avec un modèle informatique de simulations que les scientifiques démontrent que les traînardes bleues sont le résultat d'un transfert de masse dans un système stellaire binaire.

Dans ce type de systèmes, composés de deux étoiles orbitant l'une autour de l'autre, l'une va commencer à vieillir et augmenter de volume tandis qu'une partie de sa matière va être absorbée par la seconde qui devient ainsi soudainement plus massive qu'elle ne l'était initialement. La seconde étoile se trouve ainsi comme rajeunie et semble alors plus bleue que si elle présentait son âge réel.

La DeLorean de Retour vers le futur devient électrique

DeLorean Motor Company est parvenue à concevoir une version électrique du mythique véhicule du film *Retour vers le futur*. La batterie mettrait 3,5 heures à charger et permettrait à la voiture de parcourir environ 160 kilomètres.

"Là où on va, on a pas besoin... d'essence". C'est probablement ce qu'aurait déclaré Doc Brown à Marty McFly si celui-ci était revenu du futur avec cette toute nouvelle version de la DeLorean DMC-12. En effet, une société américaine connue sous le nom de DeLorean Motor Company (DMC) a récemment dévoilé une version totalement électrique du mythique véhicule de *Retour vers le futur*.

Pour cela, cette compagnie fondée en 1995 par un Britannique de naissance, Stephen Winne, a collaboré avec les experts de la firme Epic Electric. Ensemble, ils ont utilisé un modèle standard de DeLorean DMC-12 dont ils ont gardé 80% des pièces avant de remplacer son moteur à essence V6 contre une version électrique produisant l'équivalent de 260 bhp. "J'ai eu cette idée de DeLorean après avoir vu le succès de la Tesla Roadster (la voiture électrique conçue par Tesla). J'ai pensé que ce serait un hommage approprié à la voiture du film qui réclamait ses 1,21 gigawatts pour voyager à travers le temps", a confié Stephen Winne, cité par le *Daily Mail*.

Mais que les acheteurs potentiels se rassurent, cette version électrique ne nécessite pas les fameux 1,21 gigawatts pour partir sur les routes. Et sa vitesse maximale peut atteindre les 200 kilomètres par heure, soit une performance bien plus importante que les 140 kilomètres par heure (88 miles à l'heure) nécessaires pour envoyer Doc et Marty voyager dans le temps.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CHEWING GUM

inventeur : **John Curtis**
Date : **1870** Lieu : **États-Unis**

L'histoire du chewing gum est très ancienne, puisqu'elle remonte à des civilisations aussi éloignées que celles de Grecs ou des Mayas. En 1848, l'Américain John Curtis commercialisa les premiers chewing gum, fabriqués à partir d'une résine végétale, le spruce. 20 ans plus tard, en 1868, William Finley Semple déposa le premier brevet sur un chewing gum, sans jamais l'exploiter. Le véritable essor de la "gomme à mâcher" en tant que produit de consommation de masse ne viendra que plus tard, grâce à Thomas Adams.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h35
Dohr	12h32
Asr	15h37
Maghreb	18h02
Icha	19h24

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

PUISSANT SÉISME EN TURQUIE

Entre 500 et 1.000 morts selon un premier bilan



La terre a tremblé hier au nord-est de la Turquie dans une région proche de la frontière iranienne. Le séisme d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter a provoqué des morts et des dégâts considérables. Selon le centre de sismologie turc il y aurait entre 500 et 1.000 morts, un bilan qui semble provisoire. L'épicentre a été localisé à 35 km de la ville de Van et à une profondeur de cinq kilomètres.

Des dizaines de bâtiments se sont écroulés dans la ville de Van et une trentaine d'autres dans la ville voisine. Le tremblement de terre a été aussi ressenti dans des régions avoisinantes provoquant des scènes de panique. Des répliques ont eu lieu après le premier séisme qui laissent craindre le pire alors que de nombreux logements dans les villages à l'extérieur des grands centres urbains ont été construits sans que les normes anti-sismiques aient été respectées. Certains bâtiments ont oscillé durant une quinzaine de secondes. La Turquie, qui est traversée par plusieurs failles, notamment dans l'Est et le Nord-Ouest, connaît de fréquents tremblements de terre.

Deux forts séismes dans les régions très peuplées et industrialisées du Nord-Ouest y avaient fait environ 20.000 morts, en août et novembre 1999, et les experts s'accordent sur le fait que la région d'Istanbul est menacée d'un fort séisme. En 1970, un séisme avait fait plus de 1.000 morts dans la province de Kütahya. Son voisin l'Iran connaît également de puissants séismes dont celui de la ville de Bam début janvier 2011.

MÉTÉO

Pluies orageuses sur des wilayas du Sud

Des pluies parfois orageuses et localement assez marquées affecteront, durant les prochaines 36 heures, certaines wilayas du sud du pays a indiqué, dimanche, un Bulletin météorologique spécial (BMS).

Il s'agit des wilayas de Tindouf et de Béchar ainsi que du nord de la wilaya d'Adrar, précise-t-on de même source. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 millimètres durant la validité du BMS, laquelle court jusqu'à aujourd'hui à 6 h, ajoute l'ONM. Les wilayas d'El Bayadh, Ghardaïa, Laghouat et Djelfa sont également concernées par ces pluies orageuses, selon le BMS.

Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 millimètres durant la validité, laquelle s'étend du dimanche 23 octobre à 18 h au lundi 24 octobre à 15h, précise encore l'ONM.

AFFAIRE-OUTACHE

Verdict attendu le 9 novembre prochain

La présidente du tribunal correctionnel de première instance de Sidi M'hamed (Alger) a annoncé, hier, que le verdict dans l'affaire de malversation en 2007 au profit de la société Algerian Business Multimedia (ABM) et dans laquelle sont poursuivis Oultache Chouaib et 24 autres inculpés sera prononcé le 9 novembre prochain.

Le procureur de la République près le tribunal correctionnel de première instance de Sidi M'hamed (Alger) avait requis, samedi, une peine de dix années de prison à l'encontre des 25 inculpés accusés de passation de marchés publics en violation de la législation, dilapidation de deniers publics et trafic d'influence. Avant de fixer la date du verdict, la présidente du tribunal a demandé aux inculpés, qui ont nié tous les faits qui leur sont reprochés, de faire leurs dernières déclarations.

Le cinquième et dernier jour du procès a été marqué par la plaidoirie des avocats qui ont estimé que l'accusation de dilapidation des deniers publics était "infondée", indiquant que les équipements informatiques faisant l'objet du marché se trouvent au niveau de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et "fonctionnent normalement".

50^E ANNIVERSAIRE DE L'APS

Emission d'un timbre à l'occasion

Un timbre-poste à 15 dinars sera émis le demain, à l'occasion du 50e anniversaire de l'Agence Algérie Presse Service (APS), a indiqué hier un communiqué de la direction générale d'Algérie Poste. La vente anticipée de ce timbre aura lieu les mardi 25 et mercredi 26 octobre dans les 48 recettes principales des postes situées aux chefs-lieux de wilaya outre les recettes principales d'Alger 1er-Novembre, Hussein Dey, Chéraga, Ben Aknoun et Rouiba, ajoute la même source. La vente générale, elle, aura lieu le jeudi 27 octobre dans tous les bureaux de poste.

Très Libre



GRANDE-BRETAGNE

Le mouvement des «indignés» se propage

Le mouvement des indignés s'est propagé à Londres avec l'installation dimanche d'un deuxième campement de protestation à Finsbury Square dans le nord-est de la capitale.

Les organisateurs ont insisté pour faire savoir que le deuxième site ne remplacerait pas le premier mis en place la semaine dernière qui a conduit à la fermeture de la Cathédrale St-Paul. Le nombre de protestataires réunis sur l'esplanade de l'église n'a cessé de croître au fil des jours bloquant ainsi l'accès principale à ce lieu de culte.

Pour les activistes, il s'agit de donner une nouvelle dimension au mouvement pour faire entendre leurs voix et défendre leur droit d'exprimer leur point de vue à l'égard de l'ordre financier international "injuste".

Tôt le matin, un groupe de manifestants ont défilé avec des pancartes dans ce nouveau site de protestation qui regroupe une trentaine de tentes. "Il y aura un troisième et un quatrième campement", a déclaré un manifestant.

Les partisans de "Occupy London" ont appelé à une assemblée générale dont l'objectif est de planifier d'autres activités "afin de maintenir le mouvement en marche", ont-ils soutenu ajoutant que d'autres campements anti-mondialisation seront érigés dans plusieurs endroits de Londres.

EN ATTENDANT LA RÉACTION DE LA TUTELLE

Les sages-femmes reportent leur grève

la grève générale des sages-femmes, prévue hier, a été reportée d'une semaine pour permettre au ministère de tutelle de répondre à leurs revendications socio-professionnelles, a-t-on appris auprès de la secrétaire nationale du syndicat national des sages-femmes Akila Gherouche.

Cette grève à laquelle a appelé le syndicat national des sages-femmes avait pour objectif de demander au ministère de la santé la présentation du procès-verbal de la réunion que les deux parties ont tenue le 13 juin dernier à l'effet de rassurer les sages-femmes sur leur carrière professionnelle, a déclaré Mme Gherouche à l'APS.

La réunion a examiné le statut des sages-femmes, le régime indemnitaire ainsi que les problèmes socio-professionnels de ce corps, a-t-elle ajouté. La secrétaire nationale a toutefois déploré "la non application", selon elle, des décisions prises lors de cette réunion relatives principalement à l'intégration de la profession de sage-femme dans le corps médical.

PORT D'ORAN

Plus de 19 tonnes de pièces détachées automobile refoulées

Plus de 19 tonnes de pièces détachées pour automobiles ont été refoulées dernièrement du port d'Oran par les services de contrôle des frontières, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction de wilaya du commerce.

Ces pièces, en provenance de Chine et représentant une valeur de 10,3 millions DA, ont été refusées d'admission au port d'Oran pour défaut d'étiquetage en langue nationale, a indiqué un cadre de cette direction.

Le bilan des activités des services de contrôle aux frontières durant le mois d'octobre en cours fait état également de refus d'admission au port d'Oran de 1,12 tonne d'effets de toilettes pour enfants en provenance d'Espagne représentant une valeur de 35.000 DA pour la même infraction ainsi que 820 kg d'articles de coiffure en provenance de Chine pour défaut de mention du pays d'origine du produit et absence de manuel d'utilisation en langue nationale.

Les mêmes services avaient refusé l'admission au port, au mois de septembre dernier, de 84 tonnes de produits ménagers, cosmétiques et d'hygiène corporelle.